

SOMMAIRE

En français uniquement | In French only

P091 RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOULAT S.A.

- P091 Groupe*
- P092 POUJOULAT S.A.*
- P101 Résultats financiers des 5 derniers exercices*

P103 GROUPE POUJOULAT | COMPTES CONSOLIDÉS

- P103 Compte de résultat consolidé*
- P104 État de la situation financière consolidée*
- P105 Tableau des flux de trésorerie consolidés*
- P106 Tableau de variation des capitaux propres consolidés*
- P106 État du résultat global*
- P107 Notes annexes aux états financiers consolidés*

P124 POUJOULAT S.A. | COMPTES SOCIAUX

- P124 Compte de résultat*
- P126 Bilan*
- P128 Annexe des comptes sociaux*
- P139 Tableau des filiales et participations*

P141 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

P143 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES *sur les comptes consolidés*

P145 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES *sur les comptes annuels*

P146 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES *sur les conventions réglementées*

P148 TEXTE DES RÉOLUTIONS

proposées à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 14 juin 2013

RAPPORT DE GESTION

du Groupe et de POUJOLAT S.A.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales afin de vous présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société POUJOLAT S.A. au cours de l'exercice 2012, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société POUJOLAT S.A.

A. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumées. Parallèlement le Groupe poursuit le développement de son activité Bois Énergie par le négoce et la transformation de combustibles.

Le chiffre d'affaires consolidé 2012 en hausse de 7,8 % s'inscrit à 189 277 milliers d'euros comparé à 175 548 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La part à l'export progresse de 3 % et représente près de 13 % du chiffre d'affaires total.

La ventilation du chiffre d'affaires export est la suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
BELGIQUE	6 698	6 473
ROYAUME-UNI	4 838	4 606
ITALIE	160	240
PAYS-BAS	1 611	1 359
POLOGNE	1 235	1 273
TURQUIE	1 086	1 054
ALLEMAGNE	6 170	5 826
AUTRES PAYS DE LA CEE	671	965
AUTRES PAYS HORS CEE	1 466	1 453

Le résultat opérationnel courant ressort à 10 709 milliers d'euros pour 2012 contre 12 391 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 10 729 milliers d'euros comparé à 12 384 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe ressort à 6 157 milliers d'euros pour 2012 (8 137 milliers d'euros pour 2011) et représente 3,3 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le total du bilan net ressort à 179 585 milliers d'euros en 2012 contre 170 213 milliers d'euros en 2011.

L'actif non courant net se situe à 66 870 milliers d'euros en 2012 contre 59 499 milliers d'euros en 2011.

Les investissements de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)	
Immobilisations incorporelles	256
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	830
• Bâtiments et agencements	9 087
• Matériels et outillages	4 064
• Autres immobilisations corporelles	1 241
Total	15 478

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur les éléments suivants :

- modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau de chaleur, éclairage,
- augmentation des capacités de stockage et d'expédition (en cours de finalisation),
- investissements relatifs à l'amélioration du process industriel,
- complément d'investissement dans l'unité de production BOIS-FACTORY 36 et démarrage des travaux d'adaptation du site BOIS-FACTORY 42.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2012

Sociétés intégrées globalement :

POUJOLAT S.A., société mère	France
1. S.A. POUJOLAT	Belgique
2. S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique
3. S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France
4. S.A.S WESTAFLEX BÂTIMENT	France
5. POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni
6. POUJOLAT BV	Pays-Bas
7. S.A.S BEIRENS	France
8. POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne
9. POUJOLAT BACA	Turquie
10. S.A.S. EURO ÉNERGIES	France
11. POUJOLAT GmbH ⁽¹⁾	Allemagne
12. S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	France
13. S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France
14. S.A.S. BOIS-FACTORY 42	France
15. S.A.S. BOIS-FACTORY 70	France
16. S.A.S. MCC2I FRANCE	France

⁽¹⁾ La dénomination sociale de la société LIVE est désormais POUJOLAT GmbH.

Il n'y a pas eu de variation dans la liste des sociétés entrantes dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

3. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du groupe POUJOLAT a sensiblement progressé malgré une conjoncture défavorable dans le secteur du bâtiment et de l'industrie. Les parts de marché se renforcent grâce à l'innovation, au développement du bois énergie et à l'efficacité énergétique. Les marges baissent légèrement sous l'effet conjugué d'une concurrence accrue sur le marché et d'une forte augmentation de la fiscalité (forfait social notamment). Les investissements dédiés à l'efficacité, la qualité et le service ont été poursuivis sans augmentation de l'endettement long terme qui représente environ 40 % des fonds propres. La situation financière du Groupe est donc solide et permet de faire face à une conjoncture qui restera difficile dans les 18 mois à venir.

4. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe POUJOLAT a une activité de recherche et développement qui concerne les tubages métalliques, les systèmes d'évacuation de fumée et le développement des énergies renouvelables. Les dépenses de l'exercice ressortent à 958 milliers d'euros et sont comptabilisées en charges.

5. PERSPECTIVES DES FILIALES CONSOLIDÉES

- La société WESTAFLEX BÂTIMENT prévoit une légère augmentation de son chiffre d'affaires et un niveau de résultat proche de 2012.
- La société TÔLERIE FORÉZIENNE prévoit une augmentation de son activité d'environ 5 % et le maintien de son niveau de résultat actuel.
- La société BEIRENS prévoit une croissance de ses activités et le maintien de sa rentabilité.
- La société EURO ÉNERGIES anticipe une augmentation significative de son activité et un résultat en progression.
- La société BOIS-FACTORY 36 prévoit une montée en puissance de son activité et une nette amélioration de son cash flow.
- La société BOIS-FACTORY 70 prévoit une augmentation de son volume d'activité et un retour du résultat à l'équilibre.
- La société SOLAIRES-ÉNERGIES prévoit de poursuivre l'installation de ses systèmes photovoltaïques et un résultat proche de 2012.
- La société POUJOLAT BELUX prévoit une croissance de son activité de l'ordre de 5 % et une rentabilité nette satisfaisante.
- La société POUJOLAT BV prévoit une reprise significative de son activité et le retour à l'équilibre.
- La société POUJOLAT UK prévoit une progression de ses activités de l'ordre de 5 % et un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT Sp. z o.o. prévoit une stabilité de son activité, portée notamment par le renforcement de sa production pour le compte du Groupe et devrait retrouver un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT BACA prévoit une progression de son activité et un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT GmbH prévoit une stabilité de son activité et un retour à l'équilibre.
- La société MCC2I France prévoit un maintien de son activité et un résultat équilibré.
- La société BOIS-FACTORY 42 devrait démarrer sa production courant septembre 2013. Son résultat sera impacté par les coûts de démarrage et les amortissements.

6. LES NORMES IFRS

A. CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés disposant d'instruments cotés sur un marché réglementé de l'Union Européenne ont l'obligation d'établir leurs états financiers consolidés, à compter du 1^{er} janvier 2005, en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2005, adoptées par l'Union Européenne.

Après avoir été cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C, les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext.

Les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2012 et les comptes comparatifs de l'exercice 2011 du Groupe formé par POUJOLAT S.A. et ses filiales ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS obligatoires au 31 décembre 2012 ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées par le groupe POUJOLAT.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, à l'exception de la nouvelle version de l'IAS19 « Avantages du personnel » adoptée le 5 juin 2012 pour laquelle le Groupe a souhaité appliquer les effets par anticipation.

B. RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le groupe POUJOLAT procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat consolidés.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés, des provisions, des avantages au personnel, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'évaluation des actifs immobilisés. Elles sont détaillées dans les paragraphes y afférant des notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

7. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

POUJOLAT a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

B. RAPPORT DE GESTION DE POUJOLAT S.A

1. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe.

Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre des modifications apportées dans le traitement des actifs par les règlements du CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, applicables pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, la Société a fait l'application de la méthode dite "rétrospective" pour réviser les plans d'amortissement.

Seuls les immeubles ont fait l'objet d'une décomposition.

Le chiffre d'affaires net ressort à 127 430 milliers d'euros en 2012 contre 124 821 milliers d'euros en 2011, soit une progression de 2,1 %. Le chiffre d'affaires net 2012 s'est réparti comme suit :

Par familles de produits	%	Par familles de clients	%
Sorties de toit et accessoires	20	Distribution spécialisée	76
Conduits à double paroi isolés	54	Constructeurs et installateurs	12
Conduits à simple paroi			
et conduits flexibles	21	Spécialistes de la cheminée	7
Autres produits	5	Exportation	5
TOTAL	100	TOTAL	100

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation passe de 7 065 milliers d'euros en 2011 à 6 493 milliers d'euros en 2012, et se répartit ainsi :

(en milliers d'euros)	2012	2011
BELGIQUE	2 226	2 102
ROYAUME-UNI	2 179	2 294
ITALIE	146	228
PAYS-BAS	577	659
POLOGNE	143	151
TURQUIE	118	202
ALLEMAGNE	103	122
AUTRES PAYS DE LA CEE	490	783
AUTRES PAYS HORS CEE	511	524
TOTAL	6 493	7 065

Le résultat d'exploitation s'élève à 8 465 milliers d'euros en 2012 contre 10 846 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 21,95 %.

Le résultat financier s'établit à - 409 milliers d'euros en 2012, contre - 225 milliers d'euros en 2011.

Le résultat courant avant impôt est de 8 056 milliers d'euros en 2012 contre 10 621 milliers d'euros en 2011, soit une diminution de 24,15 %. Le résultat exceptionnel est de - 697 milliers d'euros en 2012 contre - 755 milliers d'euros en 2011.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de 567 milliers d'euros (y compris forfait social pour 95 milliers d'euros) pour 2012 contre 863 milliers d'euros en 2011 (dont 64 milliers d'euros de forfait social).

L'intéressement ressort à 1 937 milliers d'euros pour 2012 contre 2 162 milliers d'euros en 2011. Une prime de partage des profits a été versée et figure en charge sur l'exercice pour 44 milliers d'euros.

L'impôt sur les bénéfices représente 2 217 milliers d'euros en 2012 contre 2 981 milliers d'euros en 2011.

Le résultat net s'établit à 4 575 milliers d'euros en 2012 contre 6 023 milliers d'euros en 2011, soit une baisse de 24 %.

L'effectif au 31 décembre 2012 ressort à 746 salariés (237 employés et cadres, 453 ouvriers et 56 forces de vente) contre 734 au 31 décembre 2011.

Le total du bilan net ressort à 129 936 milliers d'euros en 2012 contre 122 028 milliers d'euros en 2011.

L'actif immobilisé net se situe à 54 596 milliers d'euros en 2012 contre 47 475 milliers d'euros en 2011.

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)	
Immobilisations incorporelles	194
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	389
• Bâtiments et agencements	7 106
• Matériels et outillages	1 903
• Autres immobilisations corporelles	778
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations	408
• Augmentation autres immobilisations financières	50
TOTAL	10 828

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur la modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau de chaleur, éclairage.

Les investissements visant à augmenter les capacités de stockage et d'expédition ont également débuté au cours de l'exercice.

Les investissements relatifs à l'amélioration du process industriel se poursuivent.

L'augmentation des participations financières correspond principalement à :

- une augmentation de capital réalisée dans la société allemande POUJOLAT GmbH,
- un rachat de minoritaires dans les sociétés POUJOLAT Belgique et POUJOLAT BV.

Au titre de l'exercice, il a été comptabilisé une provision technique sur les titres de POUJOLAT Sp. z o.o. à hauteur de 100 milliers d'euros.

L'actif net circulant ressort à 75 128 milliers d'euros en 2012 contre 74 341 milliers d'euros en 2011.

Les stocks nets passent globalement de 23 837 milliers d'euros en 2011 à 21 280 milliers d'euros en 2012.

Les créances "clients et comptes rattachés" passent de 31 839 milliers d'euros en 2011 à 30 014 milliers d'euros en 2012.

Les autres créances passent de 8 574 milliers d'euros en 2011 à 10 633 milliers d'euros en 2012.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 59 511 milliers d'euros en 2012 contre 56 021 milliers d'euros en 2011, et représentent près de 46 % du total du bilan.

Le total des soldes d'emprunts et dettes financières se situe à 43 904 milliers d'euros en 2012 contre 39 852 milliers d'euros en 2011. Les autres dettes ressortent à 25 959 milliers d'euros en 2012 contre 25 695 milliers d'euros en 2011.

Le total des dettes à plus d'un an représente 20 956 milliers d'euros soit 35 % des fonds propres.

Est joint, en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

2. ACTIVITÉ DES FILIALES CONSOLIDÉES

• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)

Fabrication de conduits métalliques flexibles (Pourcentage de détention : 99,62 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	22 979	20 388
Résultat d'exploitation	1 458	1 168
Résultat financier	98	113
Résultat exceptionnel	29	66
Participation et impôt	608	544
Résultat net	977	803

La société WESTAFLEX BÂTIMENT a terminé l'année 2012 avec une activité en progression de près de 13 % par rapport à 2011. Son résultat d'exploitation s'élève à plus de 6 % du chiffre d'affaires. Le résultat net représente plus de 4 % du chiffre d'affaires.

• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE (France)

Fabrication de conduits métalliques rigides et de mobiliers urbains (Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	11 456	11 045
Résultat d'exploitation	1 702	1 650
Résultat financier	23	36
Résultat exceptionnel	(8)	(23)
Participation et impôt	678	645
Résultat net	1 039	1 018

La société TÔLERIE FORÉZIENNE a connu une croissance de son activité de 3,7 % comparé à 2011. Le résultat net représente 9,1 % du chiffre d'affaires.

• *S.A.S. BEIRENS (France)*

Fabrication et installation de cheminées métalliques pour l'industrie et le tertiaire (Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	23 683	21 413
Résultat d'exploitation	1 516	996
Résultat financier	(57)	(74)
Résultat exceptionnel	21	(159)
Participation et impôt	629	344
Résultat net	851	419

La société BEIRENS a enregistré une progression de son activité de 10,6 % sur 2012. Son résultat net représente 3,6 % du chiffre d'affaires.

• *S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES (France)*

Commercialisation de systèmes photovoltaïques (Pourcentage de détention : 97 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	84	-
Résultat d'exploitation	(78)	(58)
Résultat financier	-	1
Résultat exceptionnel	70	-
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(9)	(57)

La société SOLAIRES-ÉNERGIES a procédé à l'installation de premiers chantiers tests sur l'exercice et reste dans une démarche prospective.

• *S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)*

Négoce de combustibles bois (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	20 685	13 187
Résultat d'exploitation	242	(117)
Résultat financier	(35)	(41)
Résultat exceptionnel	(23)	(2)
Participation et impôt	65	(44)
Résultat net	118	(116)

La croissance de l'activité d'EURO ÉNERGIES s'est poursuivie. Elle a enregistré une forte progression de ses volumes de vente de près de 60 % sur 2012. Le résultat net ressort à 118 milliers d'euros.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 36 (France)*

Transformation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 847	62
Résultat d'exploitation	(1 573)	(492)
Résultat financier	(257)	(72)
Résultat exceptionnel	(26)	(11)
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(1 856)	(575)

La société BOIS-FACTORY 36 a lancé ses premiers cycles de production et conditionnement au cours de l'exercice. Le résultat d'exploitation est impacté par des amortissements à hauteur de 50 % et de nombreux frais de démarrage.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 70 (France)*

Transformation et commercialisation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 62,96 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	621	182
Résultat d'exploitation	(34)	23
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	2	1
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(32)	24

La société BOIS-FACTORY 70 a été acquise par la S.A.S. EURO ÉNERGIES fin 2011. Les chiffres qui sont présentés dans le tableau ci-dessus concernent uniquement le quatrième trimestre 2011. Sur 12 mois comparables, le chiffre d'affaires est resté stable. Le résultat net reste légèrement négatif et ressort à -32 milliers d'euros.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 42 (France)*

Transformation et commercialisation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012
Chiffre d'affaires	4
Résultat d'exploitation	(125)
Résultat financier	(7)
Résultat exceptionnel	8
Participation et impôt	-
Résultat net	(124)

La société BOIS-FACTORY 42 a été créée par la S.A.S. EURO ÉNERGIES au cours du troisième trimestre 2011 et clôture son premier exercice de 17 mois au 31 décembre 2012. Les travaux d'adaptation du site sont en cours de finalisation. La production devrait démarrer courant septembre 2013.

• *S.A.S. MCC2I FRANCE (France)*

Expertise, maintenance et mise en conformité de cheminées industrielles (Pourcentage de détention : 95 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 736	513
Résultat d'exploitation	(48)	13
Résultat financier	(8)	(2)
Résultat exceptionnel	21	1
Participation et impôt	-	5
Résultat net	(35)	7

La société MCC2I France a été achetée par la S.A.S. BEIRENS fin 2011. Les chiffres qui sont présentés dans le tableau ci-dessus concernent uniquement le quatrième trimestre 2011. Sur 12 mois comparables, son volume d'activité est en légère progression dans un contexte économique défavorable.

- **S.A. POUJOLAT (Belgique)**

Holding financier de la S.A. POUJOLAT BELUX (Pourcentage de détention : 98,18 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	-	24
Résultat net	(1)	3

POUJOLAT Belgique est une société holding à caractère financier. Son chiffre d'affaires et son résultat net sont non significatifs.

- **S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 98,13 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	6 766	6 286
Résultat net	651	625

La société POUJOLAT BELUX a enregistré une progression de son activité, de plus de 7 %, et son résultat net représente près de 10 % de son chiffre d'affaires.

- **POUJOLAT BV (Pays-Bas)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 90 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 345	1 359
Résultat net	(82)	(5)

La société POUJOLAT BV clôture son exercice 2012 avec un chiffre d'affaires stable. Le résultat net ressort à -82 milliers d'euros.

- **POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 98,74 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	4 510	4 539
Résultat net	30	9

La société POUJOLAT UK Ltd a vu son chiffre d'affaires diminuer de 7,4 % à taux de change constant et un maintien de son résultat à l'équilibre.

- **POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 100 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	3 125	3 210
Résultat net	(110)	8

À taux de change constant, le chiffre d'affaires de POUJOLAT Sp. z o.o. est resté stable. Le résultat net ressort à -110 milliers d'euros.

- **POUJOLAT BACA (Turquie)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 50 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 129	1 067
Résultat net	(60)	6

La société POUJOLAT BACA a connu une hausse de son activité de près de 4 % en 2012 à taux de change constant dans un contexte économique et financier toujours tendu.

- **POUJOLAT GmbH (Allemagne)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 100 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	6 122	5 867
Résultat net	252	(9)

La société POUJOLAT GmbH a augmenté son chiffre d'affaires de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net prend en compte une plus-value pour cession d'éléments d'actifs pour un montant brut de 719 milliers d'euros.

3. ÉLÉMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

A. SOCIAL

Composition de l'effectif au 31/12/2012 :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	70	-	70
ETAM	154	13	167
Force de vente	56	-	56
Ouvriers	352	101	453
TOTAL	632	114	746

Dont effectif à temps partiel :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	1	-	1
ETAM	18	-	18
Force de vente	-	-	-
Ouvriers	6	-	6
TOTAL	25	-	25

Recours à la main-d'œuvre extérieure en 2012 (intérim) en équivalent temps plein :

Main d'œuvre extérieure moyenne	TOTAL
Cadres	-
ETAM	1,2
Force de vente	-
Ouvriers	24,6
TOTAL	25,8

Le temps de travail est de 150,15 heures mensuelles. Le temps de travail peut être modulé. Les durées de travail des salariés à temps partiel sont les suivantes :

- temps de travail mensuel le plus bas : 52 h
- temps de travail mensuel le plus élevé : 133,73 h

L'absentéisme correspond à 4,9 % du nombre de jours calendaires. Les arrêts de travail en raison de maladies, d'accidents de travail et de trajet représentent 58 % de l'absentéisme.

Les conditions d'accès aux emplois, à l'occasion de recrutements ou de promotions internes, l'évolution des postes et des rémunérations, ainsi que la formation professionnelle, ne prennent pas en compte des critères fondés sur la personne. Le plan de formation professionnelle continue s'est élevé à 647 milliers d'euros au cours de l'exercice 2012.

Il existe au sein de la Société des représentants élus et désignés du personnel.

La Société dispose depuis le 27 décembre 1999 d'un accord d'entreprise qui régit le temps et l'organisation du travail.

La Société travaille dans des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

La subvention attribuée au Comité d'Entreprise représente 536 milliers d'euros en 2012 contre 472 milliers d'euros en 2011. Les rémunérations sont conformes aux prescriptions conventionnelles et légales. Il existe une négociation annuelle des rémunérations.

La Société est en règle vis-à-vis de ses obligations de paiement de charges sociales.

Un courant régulier d'échanges est assuré avec les établissements d'enseignement général et professionnel par le biais de contrats en alternance et de stages-école.

Les filiales respectent les dispositions préconisées par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

B. ENVIRONNEMENT

Au cours de l'année 2012, la Société a renforcé ses actions déjà engagées dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Réduction des déchets

Dans la continuité du changement de gestion des déchets opéré en septembre 2011, nous pouvons constater une baisse significative des déchets. Notre volonté reste entière pour prolonger cette diminution. Au titre de l'année 2012, nous avons observé les résultats suivants :

- Réduction de 54 % du coût global rattaché aux cartons grâce à une meilleure gestion des rachats et une réduction du nombre d'enlèvement par la mise en place d'un compacteur.
- Augmentation de 28 % en tonnage des cartons valorisés par un meilleur tri.
- Réduction de 33 % du coût des déchets industriels banals (DIB) et une réduction de 39 % du tonnage annuel.
- Réduction de 85 % des rotations pour les DIB,
- Réduction de 6 % des déchets liquides dangereux.
- Valorisation de 47 tonnes de plastiques orientés auparavant vers les DIB.

Consommation d'eau

Nous avons maintenu notre respect de la « consommation spécifique » (proportionnelle à la surface de pièces traitées et aux fonctions de rinçage du process) qui correspond toujours à environ 60 % de la valeur réglementaire.

Réduction de la consommation énergétique

Depuis février 2012, l'ensemble du site est chauffé par notre chaufferie biomasse équipée de 2 chaudières bois. Cette action s'inscrit dans la continuité de notre volonté de réduire notre dépendance face aux énergies fossiles.

Maîtrise de nos impacts environnementaux et prévention des risques.

- Réalisation du bilan carbone en allant au-delà du périmètre réglementaire du bilan des gaz à effets de serre.
- Réalisation d'un projet dans le cadre de la maîtrise du risque chimique à tous les niveaux de l'organisation.
- Réalisation de la mise à jour de notre analyse environnementale dans le cadre de notre certification ISO 14001.
- Dans le cadre de notre arrêté préfectoral, nous avons toujours l'obligation de procéder à des mesures :
 - de rejets atmosphériques,
 - des eaux souterraines,
 - des eaux domestiques,
 - de bruit dans l'environnement.
- La maîtrise opérationnelle (technique, organisationnelle et humaine) mise en place nous permet d'être en permanence en conformité avec nos obligations réglementaires.
- Mise en place d'un système de sprinklage pour l'ensemble du site.
- Mise en place de 2 poteaux incendie sur notre site afin de pallier au manque de débit de ceux de la commune.
- Raccordement de la rampe d'arrosage sécurité de notre cuve GPL au réseau de sprinklage.
- Formalisation d'un plan de prévention avec toutes les entreprises intervenantes sur le site et ce quelles que soient la durée et la nature des travaux à réaliser, donc au-delà de la réglementation.
- Nous formalisons un permis de feu quel que soit l'intervenant (externe et interne).
- Nous sommes certifiés ISO 14001 depuis février 2008 et à ce titre, nous avons une procédure « prévention et réponses aux situations d'urgence » pour laquelle nous dispensons des formations internes.
- Chaque année, le service QSE organise une réunion interne, avec tous les acteurs concernés, pour aborder la gestion des plans de prévention et autres modalités en lien avec les risques industriels identifiés.
- Nous maintenons les rencontres régulières avec notre voisin DE SANGOSSE (installation classée SEVESO seuil haut) engagées en 2010.

Système environnemental.

Notre audit de suivi n°2 selon ISO 14001 s'est déroulé en juin 2012 (suite à notre renouvellement de 2010). A l'instar de l'audit de 2011, aucune non-conformité, ni remarque n'a été émise lors de cet audit. Le système environnemental est intégré aux systèmes qualité (certifié ISO 9001) et sécurité. Il est géré par le service qualité - sécurité - environnement. Un nouveau technicien est venu renforcer l'équipe depuis mars 2012.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Augmentation de capital à hauteur de 575 milliers d'euros dans la filiale allemande POUJOLAT GmbH,
- Rachat partiel de minoritaires dans POUJOLAT Belgique portant notre taux de détention de 96,75 % à 98,18 %,
- Rachat partiel de minoritaires dans POUJOLAT BV portant notre taux de détention de 80 % à 90 %.

5. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)

Date d'échéance	Exercice 2012	Exercice 2011
Echues	261	93
Echéance janvier N+1	8 353	6 361
Echéance février N+1	2 184	3 714
Echéance mars N+1	-	73
TOTAL	10 798	10 241

POUJOLAT privilégie le paiement comptant avec escompte. En 2012, les escomptes obtenus représentent 1,39 % des achats éligibles, contre 1,48 % en 2011.

6. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 représentait 0,38 % des actions.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou d'un Fond Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de Commerce était nulle au 31 décembre 2012.

7. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts (C.G.I.), nous vous signalons la prise en charge par la Société d'une somme globale de 147 735 euros correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges.

8. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire CERIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2012, ils s'élèvent à 875 milliers d'euros.

9. PERSPECTIVES

L'activité du premier trimestre 2013 est restée stable par rapport à 2012. Le marché de la construction neuve poursuit sa dégradation et la rénovation souffre d'une raréfaction du crédit. Le développement des nouveaux systèmes vient compenser la baisse des marchés traditionnels.

À l'exportation, les marchés restent difficiles et très concurrentiels mais d'importants efforts sont réalisés pour conquérir de nouveaux clients. Plusieurs nouveaux produits seront lancés cette année, notamment des systèmes de filtration des fumées, le nouveau conduit triple paroi Efficience et plusieurs systèmes dédiés à la rénovation thermique des bâtiments dans le cadre de la RT 2012. Ces innovations permettront de renforcer les parts de marché et de développer la valeur ajoutée de l'offre POUJOLAT.

D'un point de vue financier, une attention particulière sera portée sur les marges et les charges de structure afin de conserver une rentabilité de bon niveau.

10. ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Dans un contexte économique et financier difficile, POUJOLAT maintient sa position de leader sur le marché européen et poursuit sa politique d'investissement.

Privilégiant l'innovation permanente dans le domaine de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, POUJOLAT prévoit une croissance de ses activités, une augmentation de son cash flow et un renforcement de ses fonds propres, garants de sa stratégie tournée vers le long terme.

11. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

POUJOLAT a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

12. BOURSE ET ACTIONNARIAT

L'Assemblée Générale du 21 juin 2012 a décidé la division par 4 de la valeur nominale de l'action POUJOLAT afin de fluidifier les échanges et de rendre le titre POUJOLAT plus accessible.

La division par 4 a été réalisée le 10 septembre 2012 à l'ouverture du marché. Les détenteurs d'actions POUJOLAT se sont donc vus attribuer automatiquement 4 actions nouvelles pour une ancienne. Les droits antérieurs rattachés aux actions n'ont pas été modifiés, notamment le bénéfice du droit de vote double pour toute action gérée au nominatif pur depuis plus de 24 mois.

Le nombre d'actions POUJOLAT en circulation sur ALTERNEXT Paris est ainsi porté de 489 750 à 1 959 000.

(en euros)	Nombre de Titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	489 750	24,50	12 000 000
Émis	1 959 000	6,125	12 000 000
Remboursés	489 750	24,50	12 000 000
À la clôture	1 959 000	6,125	12 000 000

Fin mars 2013, le cours de bourse de l'action POUJOLAT S.A. s'établit à 34,50 euros contre 31,96 euros au 31 décembre 2012.

Un an plus tôt et compte tenu de la division par 4 du nominal, ces chiffres étaient respectivement de 35,50 euros et 31,78 euros.

Durant l'année 2012, 147 657 titres ont été échangés à un cours moyen de 33,21 euros.

À fin février 2013, le capital social se compose de 1 959 000 titres qui se répartissent comme suit :

S.A.S. SOPREG contrôlée par la SMFC (famille COIRIER)	43,1 %
Famille COIRIER (dont SMFC)	31,7 %
Auto-contrôle	1,7 %
Public et établissements financiers (*)	23,5 %

(*) à notre connaissance, les établissements suivants ont une détention directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % :

- Le Fonds Indépendance et Expansion (EVALFI)
- La FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
- UNEXO
- OCÉAN PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice dans la liste des actionnaires représentant au moins 5 % du capital.

En vertu des articles L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223.26 RGAMF relatifs aux opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées, nous vous informons que la société SOPREG a procédé à l'acquisition d'un volume global de 8 808 actions POUJOLAT au cours de l'année 2012 au cours moyen de 32,42 euros.

13. DÉTENTION PAR POUJOLAT S.A. DE SES PROPRES ACTIONS

Aucune opération d'achat d'actions n'a été mise en œuvre par application des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2012, la société POUJOLAT détenait 34 008 de ses propres actions soit 1,74 % du capital social dans le cadre d'un programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999.

Ces actions ont une valeur nominale de 6,125 euros.

Les motifs des acquisitions effectuées étaient les suivants : remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, développement de l'actionariat des salariés et enfin accessoirement régulation des cours.

Au cours de l'année 2012, il n'y a pas eu de mouvement sur les actions propres. Les actions figurent à l'actif pour un montant de 222 milliers d'euros soit un cours moyen de 6,52 euros par action.

14. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origines du résultat à affecter (en euros)

Résultat bénéficiaire de l'exercice	4 575 138,18
Reprise du report à nouveau créditeur antérieur	28 668,27
TOTAL	4 603 806,45

Affectation proposée (en euros)

Dividendes	1 234 170,00
Autres réserves	3 350 000,00
Solde au report à nouveau	19 636,45
TOTAL	4 603 806,45

Le dividende par action serait de 0.63 euro.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2° du C.G.I.) s'élèverait à 1 234 170 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 58 276 974 euros. Il est rappelé que la société POUJOLAT S.A. détenant une part de ses propres actions, ne pourra bénéficier des dividendes correspondants. Dès lors, la somme correspondante, à l'occasion de la mise en paiement, sera affectée au report à nouveau.

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes interviendra au plus tard le 30 juin 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(en euros)	Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2011
Dividendes distribués	1 175 400	1 322 325	1 322 325
Dividendes par action (*)	0,60	0,675	0,675
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	1 175 400	1 322 325	1 322 325
Dividendes distribués non éligibles (à l'abattement)	Néant	Néant	Néant

(*) Dividendes recalculés pour tenir compte de la multiplication par quatre du volume d'actions composant le capital

15. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels ainsi que de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Président du Conseil de Surveillance : 40 990 euros dont 10 630 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Vice-président du Conseil de Surveillance : 40 990 euros dont 10 630 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : 2 712 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Rémunération : 10 630 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Rémunération : 10 630 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MADAME HEDWIGE DE PENFENTENYO,

- Rémunération : 7 972,50 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Président du Directoire : 75 600 euros
- Avantages en nature : 4 320 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : 58 800 euros

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur administratif et financier : 110 445 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 5 955 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur d'exploitation : 117 183 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 4 315 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur commercial : 130 009 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 2 424 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR STÉPHANE THOMAS,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur marketing et développement : 112 339 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 4 488 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

Figure, par ailleurs, ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par ces mandataires durant l'exercice :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant de SMFC, Présidente de la S.A.S. SOPREG
- Président de la S.A.S. STAGE jusqu'au 26 septembre 2012
- Représentant permanent de POUJOLAT SA dans la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Gérant de la société mobilière SMFC

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Vice-président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Gérant de la S.A.R.L. Bois & Matériaux du Centre

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.

MADAME HEDWIGE DE PENFENTENYO,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Gérante de la S.A.R.L. ROC (Recherche Organisation Conseil)

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Président du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Directeur général délégué de la S.A.S. SOPREG
- Directeur général de la S.A.S. STAGE jusqu'au 26 septembre 2012
- Président de la S.A.S. STAGE depuis le 27 septembre 2012
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans :
 - S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE
 - S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
 - POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
 - S.A.S. EURO ÉNERGIES
 - S.A.S. BEIRENS
 - S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant permanent de la S.A. POUJOLAT (Belgique) dans la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT BACA (Turquie)

- Administrateur délégué de POUJOLAT BACA (Turquie)
- Gérant de POUJOLAT GmbH (Allemagne)

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans POUJOLAT BV (Pays-Bas)
- Directeur général de la S.A.S. EURO ÉNERGIES
- Directeur général de la S.A.S. BEIRENS

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Membre de la direction de POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
- Membre de la direction de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Directeur général de la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
- Directeur général de la S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE
- Directeur général de la S.A.S. BOIS-FACTORY 36

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Directeur général de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES

MONSIEUR STÉPHANE THOMAS,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur et Président de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)

17. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du Travail, le Comité d'Entreprise ne présente aucune remarque ou observation.

18. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons qu'aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'est arrivé à expiration.

19. SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-Commissaires aux Comptes, titulaires et suppléants, ne sont pas arrivés à expiration.

20. MODIFICATION DE LA DATE DE CLÔTURE

Afin de mieux apprécier les cycles saisonniers de commercialisation des segments d'activité « conduits de cheminée » et « combustibles » du Groupe, nous vous proposons de fixer au 31 mars la nouvelle date de clôture de l'exercice social, et de prolonger de trois mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de quinze mois. Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

21. ACTIONNARIAT SALARIÉ

Les actionnaires ayant été consultés relativement à une augmentation de capital réservée aux salariés le 21 juin 2012 soit il y a moins de 3 ans, il n'y a pas lieu, en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, de convoquer cette année une assemblée générale extraordinaire à l'effet de proposer une augmentation du capital social en numéraire, réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail.

Il est rappelé que cette consultation devra être renouvelée tous les trois ans, aussi longtemps que la participation des salariés au capital de la Société restera inférieure à 3 %.

Par conséquent, cette consultation devra intervenir à l'occasion de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2015.

22. INFORMATION SUR LA PRIME DE PARTAGE DES PROFITS

Nous vous informons qu'en application de l'article 1^{er} de la loi 2011-894 du 28 juillet 2011, une société employant habituellement au moins cinquante salariés et attribuant des dividendes dont le montant par action est en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes par action versés au titre des deux exercices précédents, doit verser une prime au bénéfice de l'ensemble de ses salariés.

Cette prime est instituée par un accord conclu selon l'une des modalités prévues par les articles L. 3322-6 et L. 3322-7 du Code du travail, pour la conclusion des accords de participation au plus tard dans les trois mois suivant l'attribution autorisée par l'assemblée générale en application de l'article L. 232-12 du Code de commerce.

À défaut d'accord au terme de la négociation, l'employeur prend une décision unilatérale soumise à avis du Comité d'entreprise, dans les conditions prévues au III, alinéa 2 de l'article 1^{er}.

Le VI de l'article 1^{er} a prévu que ne sont pas soumises au dispositif de versement d'une prime de partage des profits les entreprises qui ont, par le biais d'une négociation d'entreprise, instauré, au titre de l'année en cours, un autre avantage pécuniaire non obligatoire en vertu de la Loi ou de clauses conventionnelles comme par exemple, un supplément d'intéressement ou de participation, l'attribution d'actions gratuites ou tout autre avantage pécuniaire, dès lors que celui-ci bénéficie à l'ensemble des salariés et est octroyé en tout ou en partie en contrepartie de l'augmentation des dividendes.



Le Président du Directoire
Le 22 mars 2013

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

Au cours des 5 derniers exercices

(en euros)	2008	2009	2010	2011	2012
1 - Situation financière en fin d'exercice					
• Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	489 750	489 750	489 750	489 750	1 959 000
2 - Résultat global des opérations effectives					
• Chiffre d'affaires hors taxes	104 816 977	101 580 735	109 235 980	124 820 555	127 430 356
• Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	13 828 957	10 592 128	14 246 580	13 359 880	11 386 032
• Impôts sur les bénéfices	2 611 807	2 678 460	3 091 926	2 980 741	2 216 672
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	709 355	762 764(*)	945 956(*)	862 674(*)	567 276(*)
• Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	5 074 003	5 279 856	6 133 366	6 023 076	4 575 138
• Montant des bénéfices distribués	1 052 963	1 175 400	1 322 325	1 322 325	1 234 170
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
• Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	21,46	14,60	20,84	19,43	4,39
• Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	10,36	10,78	12,52	12,30	2,34
• Dividendes versés à chaque action	2,15	2,40	2,70	2,70	0,63
4 - Personnel					
• Nombre de salariés	633	623	665	714	741
• Montant de la masse salariale	19 086 012	19 205 593	20 897 374	23 134 439	24 202 132
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres soc.)	6 794 550	7 104 952	6 945 570	8 491 075	9 357 278

(*) y compris forfait social

GROUPE POUJOLAT

COMPTES CONSOLIDÉS

au 31 décembre 2012

A. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires	IV	189 277	175 548
Production stockée		173	720
Autres produits de l'activité		-	69
Achats consommés	V	(111 894)	(103 880)
Charges de personnel	VI	(56 289)	(51 050)
Autres charges de l'activité	VII	(240)	(552)
Impôts et taxes	VIII	(3 590)	(3 258)
Dotations aux amortissements	IX	(6 252)	(5 607)
Dotations/reprises de provisions	X	(476)	401
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		10 709	12 391
Autres produits et charges opérationnels	XI	20	(7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		10 729	12 384
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie*		338	1 214
Coût de l'endettement financier brut		(1 350)	(1 308)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	XII	(1 012)	(94)
Autres produits et charges financiers	XIII	(15)	(239)
Impôts sur le résultat	XIV	(3 944)	(4 032)
Résultat des sociétés mises en équivalence	XV	-	-
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		5 758	8 019
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		-	-
RÉSULTAT NET		5 758	8 019
PART DU GROUPE		6 157	8 137
INTÉRÊTS MINORITAIRES	XVI	(398)	(118)
Résultat net (part du Groupe) par action	XVII	3,14 euros	16,91 euros
Résultat net dilué (part du Groupe) par action	XVII	3,14 euros	16,91 euros

* En 2011, les escomptes fournisseurs ont été retraités en produits de trésorerie et équivalent de trésorerie alors qu'ils apparaissent en réduction des achats consommés en 2012.
À titre de comparaison, le total des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie en 2011 aurait représenté 344 milliers d'euros.

B. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
Goodwill	XVIII	2 173	2 173
Immobilisations incorporelles	XIX	967	997
Immobilisations corporelles	XX	62 596	55 342
Titres mis en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Actifs d'impôts différés		-	-
Autres actifs non courants	XXI	1 134	987
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
ACTIF NON COURANT		66 870	59 499
Stocks et en-cours	XXII	39 562	42 535
Clients	XXIII	47 499	46 368
Autres créances	XXIV	6 753	6 586
Autres actifs courants	XXV	26	39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	XXVI	18 875	15 186
ACTIF COURANT		112 715	110 714
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ		179 585	170 213
Passif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
Capital		12 000	12 000
Réserves de conversion		167	111
Titres d'auto-contrôle		(222)	(222)
Réserves consolidées		54 113	46 731
Résultat consolidé		6 157	8 137
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		72 215	66 757
Intérêts minoritaires		1 170	1 687
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	XXVII	73 385	68 444
Provisions	XXVIII	3 125	2 672
Provisions sur titres mis en équivalence		-	-
Passifs d'impôts différés	XXIX	249	1 166
Autres passifs non courants	XXX	31 783	31 153
PASSIF NON COURANT		35 157	34 991
Fournisseurs	XXXI	18 859	17 232
Autres dettes	XXXII	20 680	19 953
Autres passifs courants	XXXIII	31 504	29 593
PASSIF COURANT		71 043	66 778
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ		179 585	170 213

C. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (Y COMPRIS INTÉRÊTS MINORITAIRES)	5 759	8 019
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6 467	5 838
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	-	-
Autres produits et charges calculés	(141)	-
Plus et moins values de cession	174	7
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
Dividendes des sociétés non consolidées	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	12 259	13 864
Coût de l'endettement financier net	1 012	94
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 943	4 032
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	17 214	17 990
Impôt versé	(4 074)	(4 367)
Variation du besoin en fonds de roulement	4 630	(9 364)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	17 770	4 259
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	(14 456)	(23 532)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	129	254
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	-	(25)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	-	10
Encaissements liés aux cessions des titres d'auto-contrôle	-	-
Incidence des variations de périmètre	(124)	(673)
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
Subventions d'investissements reçus	-	160
Autres flux liés aux opérations d'investissement	75	(126)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(14 376)	(23 932)
Sommes reçues des actionnaires	-	645
Dividendes mis en paiement	(1 299)	(1 300)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	11 998	16 062
Remboursement d'emprunts	(9 041)	(7 424)
Intérêts financiers nets versés	(1 012)	(94)
Autres flux liés aux opérations de financement	196	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	842	7 889
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 236	(11 784)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	(6 255)	5 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	(2 019)	(6 255)

Les dettes sur immobilisations sont imputées sur le montant des investissements. Les subventions d'investissements sont intégrées dans le besoin en fonds de roulement. Il n'y a pas de dividendes reçus de la part de sociétés non consolidées.

D. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2010	12 000	(222)	48 034	180	59 990	1 109	61 099
Distribution de dividendes	-	-	(1 300)	-	(1 300)	-	(1 300)
Réserves de conversion	-	-	-	(69)	(69)	(1)	(70)
Résultat consolidé de l'exercice 2011	-	-	8 137	-	8 137	(118)	8 019
Variations de périmètre	-	-	(2)	-	(2)	697	695
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2011	12 000	(222)	54 869	111	66 757	1 687	68 444
Distribution de dividendes	-	-	(1 299)	-	(1 299)	-	(1 299)
Réserves de conversion	-	-	-	56	56	1	57
Résultat consolidé de l'exercice 2012	-	-	6 157	-	6 157	(398)	5 758
Autres variations	-	-	544	-	544	(120)	424
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012	12 000	(222)	60 270	167	72 215	1 170	73 385

E. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
RÉSULTAT NET	5 758	8 019
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
• Gains et pertes actuariels	(326)	-
• Impôts sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	109	-
TOTAL DES ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN RÉSULTAT	(217)	-
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
• Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
• Couverture des flux de trésorerie	-	-
• Écart de conversion	57	(70)
• Impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-	-
TOTAL DES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASSÉS EN RÉSULTAT	57	(70)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts	(160)	(70)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	5 599	7 949
Part du Groupe	5 996	8 068
Intérêts minoritaires	(398)	(119)

F. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2012

GÉNÉRALITÉS

NOTE I - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

POUJOLAT S.A. ("la Société") est une entreprise domiciliée en France. Après avoir été cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C, les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext. La Société continue d'appliquer les normes IFRS.

Le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumée. Parallèlement le Groupe poursuit le développement de son activité Bois Énergie par le négoce et la transformation de combustibles.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe"). Les données de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont présentées à titre comparatif.

Les états financiers consolidés incluent :

- Le résultat consolidé sur la performance financière,
- Le bilan consolidé sur la situation financière,
- Le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- Le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- L'état du résultat global,
- Ainsi que les présentes notes annexes qui ont été arrêtées par le Directoire le 22 mars 2013.

(1) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2012, adoptées par l'Union Européenne. Ces normes sont accessibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm
Les exigences de chaque norme IAS et IFRS ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées.

Ces états financiers ne tiennent pas compte des nouvelles normes, des révisions de normes existantes et des interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à l'exception de la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Une nouvelle version de cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012.

Le Groupe a souhaité anticiper l'application de cette nouvelle version applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 mais dont l'application anticipée est autorisée.

Cette option a un impact sur les comptes consolidés du Groupe.

(2) BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction pour l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe y compris dans les états financiers consolidés.

(3) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels".

a. Périmètre de consolidation

Les entités considérées comme non significatives au regard de l'ensemble consolidé sont exclues du périmètre de consolidation conformément au principe d'importance relative énoncé dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS.

Le Groupe n'est constitué que de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister en cas de détention supérieure à 50 % des droits de vote. Il existe également lorsqu'il y a :

- Pouvoir de gouverner en vertu d'un contrat,
- Pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs ou des membres d'un organe équivalent contrôlant l'entité,
- Pouvoir de réunir la majorité des droits de vote au Conseil d'Administration ou organe équivalent contrôlant l'entité, les droits de vote potentiels, actuellement exerçables, étant pris en compte.

Des restrictions sévères et durables au contrôle d'une filiale sont un indice de perte de contrôle mais ne constituent pas un critère d'exclusion en soi. La détention temporaire n'est pas un critère d'exclusion, mais peut entraîner le cas échéant l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Le Groupe n'exerce, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint au 31 décembre 2012.

b. Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris la réserve de conversion pour une filiale étrangère.

Les écarts d'évaluation sur actifs et passifs identifiables sont traités selon la méthode de la réévaluation globale, c'est à dire en regroupant la part du Groupe et celle des minoritaires.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les structures sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence.

c. Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. À ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

(4) MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation des transactions en monnaie étrangère ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont traitées par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

a. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

b. États financiers des activités à l'étranger

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros, selon les modalités suivantes :

- Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.
- Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros, en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.
- Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

(5) PRODUITS DES ACTIVITÉS

Les normes IAS applicables sont l'IAS 18 "Produits des activités ordinaires" et l'IAS 11 "Contrats de construction".

a. Faits générateurs

Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Conformément aux conditions générales de vente, le fait générateur intervient à la date de remise des produits finis au transporteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Contrats de fabrication

Lorsque les produits d'un contrat de fabrication peuvent être estimés de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence au stade de réalisation technique atteint. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

b. Présentation

Les remises commerciales ainsi que les escomptes de règlement accordés aux clients sont présentés en déduction du chiffre d'affaires. Les dépenses de services après-vente sont également déduites du chiffre d'affaires.

(6) CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

a. Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

b. Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant, à appliquer au solde de la dette restant due.

(7) PRÉSENTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La présentation du résultat est conforme à la recommandation n° 2004-R.02 du Conseil National de la Comptabilité relative au format de compte de résultat des entreprises sous référentiel comptable international.

a. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - Des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés,
 - Des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS,
- des éléments de produits et de charges financiers,
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé),
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

b. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- le résultat de cession d'équivalents de trésorerie,
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

c. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes,
- les profits et pertes sur cessions de titres non consolidés,
- les dépréciations des titres non consolidés,
- les produits et les charges d'actualisation à l'exception de ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme,
- les autres produits et charges financiers.

(8) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les dispositions relatives à l'impôt sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidé est présenté à la note XIV.

(9) RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de résultat le résultat des activités abandonnées (somme du résultat après impôt et du résultat de cession).

(10) INTÉRÊTS MINORITAIRES

Conformément à la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés,
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode de clôture,
- leur part dans les écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

(11) RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le mode de calcul des résultats nets par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

(12) GOODWILL

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant l'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels) à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique "Goodwill". Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Dans les cas où la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises,
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur.

Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

(13) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	5 ans
Logiciels	1 à 10 ans

(14) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

a. Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

b. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17, dès lors qu'ils revêtent un caractère significatif.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune, au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé, sinon le taux d'emprunt marginal du Groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir (6) de la présente note).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le Groupe.

La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir (21) de la présente note).

c. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est

probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

d. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste "Matériels et outillages" étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions – Gros œuvre	40 à 50 ans
Constructions – Installations générales	10 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 12 ans
Agencements et aménagements	5 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(15) IMMEUBLES DE PLACEMENT

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement, les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique amorti, coût d'entrée diminué des amortissements et des provisions (voir (21) de la présente note).

(16) ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

(17) ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat".

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. L'impôt différé passif n'est comptabilisé que s'il existe de réelles perspectives de réalisation de bénéfices imposables justifiant la liquidation future dudit impôt.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan. Ces actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

(18) ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Ils regroupent les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente et dont la cession est hautement probable. Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de leur vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs, ces actifs cessent d'être amortis. Ils sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

(19) STOCKS, EN-COURS DE PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

a. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

b. En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

c. Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

(20) CRÉANCES

a. Contrats de fabrication

Les contrats de fabrication en cours sont comptabilisés au coût augmenté du montant de la marge (voir méthode décrite en (5) de la présente note) et diminué des pertes attendues et des factures intermédiaires. Les coûts comprennent l'ensemble des coûts directement affectables aux contrats concernés et une quote-part des frais généraux fixes et variables attribuables à l'activité de contrats de construction du Groupe, fondée sur la capacité normale de l'activité. Les montants bruts dus par les clients ou aux clients, relatifs aux travaux en cours à la clôture, sont présentés sur une seule rubrique du bilan respectivement dans les actifs et passifs courants.

b. Autres créances clients et autres débiteurs

Les autres créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

(21) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

a. Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite au (17) de la présente note), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-après).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés,
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

b. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Le Groupe considère que la définition des unités génératrices de trésorerie repose essentiellement sur la manière dont la direction gère ses entités en particulier à travers ses différents secteurs d'activité et ses implantations géographiques individuelles. En conséquence, chaque entité juridique constitue une unité génératrice de trésorerie.

c. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(22) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Selon l'IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités.

Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

(23) TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Conformément à la norme IAS 32 "Instruments financiers – Informations à fournir et présentation", les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Leur prix de cession (y compris la plus ou moins-value correspondante) est également imputé sur les capitaux propres.

(24) PROVISIONS

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels". Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

a. Garanties

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

b. Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

c. Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

(25) AVANTAGES DU PERSONNEL

a. Avantages à long terme

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel" telle que révisée dans sa version d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures. Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat opérationnel courant.

Le Groupe ayant choisi d'appliquer de manière anticipée l'IAS 19 Révisée, les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles d'ouverture et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

b. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Selon l'exception offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 doivent obligatoirement être prises en compte. L'offre d'options d'achat d'actions faite aux salariés du Groupe ayant été réalisée le 22 décembre 2000, il a été décidé de ne pratiquer aucun retraitement dans les comptes consolidés.

En application de la norme IAS 33 "Résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans.

(26) PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe,
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :
 - soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation
 - soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés. Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

(27) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. La différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(28) DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

(29) INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IFRS 8. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

(30) SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles. Elles excluent les formes d'aide publique dont la valeur ne peut pas être raisonnablement déterminée et les transactions avec l'État qui ne peuvent pas être distinguées des transactions commerciales habituelles de l'entité.

En accord avec l'IAS 20, les subventions liées à des actifs, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, sont présentées au bilan en produits différés.

Au résultat, les subventions publiques sont comptabilisées en produits, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne sont pas créditées directement en capitaux propres.

Dans le Groupe les subventions publiques sont des subventions d'investissements étalées sur la durée d'amortissement des biens auxquels elles sont rattachées.

NOTE II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

(1) PÉRIMÈTRE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts	Méthode de consolidation
POUJOLAT S.A.	France	100,00%	100,00 %	Consolidante
S.A. POUJOLAT	Belgique	98,18%	98,18 %	Intégration globale
S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique	99,95 %	98,13 %	Intégration globale
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,62 %	99,62 %	Intégration globale
POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni	98,74 %	98,74 %	Intégration globale
POUJOLAT BV	Pays-Bas	90,00 %	90,00 %	Intégration globale
S.A.S. BEIRENS	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOLAT BACA	Turquie	50,00 %	50,00 %	Intégration globale
S.A.S. EURO ÉNERGIES	France	78,70 %	78,70 %	Intégration globale
POUJOLAT GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	France	97,00 %	97,00 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	78,70 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 42	France	100,00 %	78,70 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	France	80,00 %	62,96 %	Intégration globale
S.A.S. MCC2I FRANCE	France	95,00 %	94,99 %	Intégration globale

(2) VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE LA PÉRIODE

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2012 sont les suivantes :

- S.A. POUJOLAT (Belgique) : rachat de minoritaires, passant d'une détention de 96,75 % à 98,18 %.
- POUJOLAT BV : rachat de minoritaires passant d'une détention de 80,00 % à 90,00 %.

L'incidence des variations de périmètre sur la trésorerie :

Coût des acquisitions de la période :	(124) milliers d'euros
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales :	néant
Incidence des acquisitions sur la trésorerie du Groupe :	(124) milliers d'euros

NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

Les activités opérationnelles du Groupe sont décomposées entre l'activité Métal et l'activité Bois énergie. Aussi, l'information sectorielle est communiquée selon ce critère dans le tableau ci-dessous.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012			2011		
	Métal	Bois énergie	TOTAL	Métal	Bois énergie	TOTAL
Chiffre d'affaires	167 961	21 316	189 277	162 279	13 269	175 548
Résultat opérationnel	12 127	(1 398)	10 729	12 983	(599)	12 384
Résultat net	7 490	(1 732)	5 758	8 693	(674)	8 019
Investissements de l'année						
Immobilisations incorporelles	251	5	256	366	14	380
Immobilisations corporelles						
• Terrains	389	441	830	753	898	1 651
• Constructions	7 725	1 361	9 086	8 926	6 567	15 493
• Instal. Techn, mat. et out. Indust.	3 345	721	4 066	3 025	3 705	6 730
• Autres immobilisations corporelles	1 188	52	1 240	504	361	865
TOTAL ACQUISITIONS	12 898	2 580	15 478	13 574	11 545	25 119
Immobilisations nettes						
Immobilisations incorporelles	937	30	967	967	30	997
Immobilisations corporelles						
• Terrains	4 096	1 082	5 178	4 087	1 457	5 544
• Constructions	29 503	5 734	35 237	19 694	6 572	26 266
• Instal. Techn, mat. et out. Indust.	10 186	3 954	14 140	9 610	4 288	13 898
• Autres immobilisations corporelles	2 232	459	2 691	1 481	471	1 952
• Immobilisations en cours	1 730	3 038	4 768	6 900	147	7 047
• Avances et acomptes	171	411	582	635	-	635
TOTAL IMMOBILISATIONS	48 855	14 708	63 563	43 374	12 965	56 339
Dettes						
Autres passifs non courants	24 941	6 842	31 783	23 477	7 676	31 153
Fournisseurs	15 159	3 699	18 859	14 758	2 474	17 232
Autres dettes	19 737	942	20 680	18 877	1 076	19 953
Autres passifs courants	22 666	8 838	31 504	25 557	4 036	29 593

.....

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
NOTE IV - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	2012	2011
Ventes France	165 344	152 299
Ventes Export	23 935	23 249
TOTAL	189 277	175 548

Selon IAS 11 "Contrats de fabrications" :

- Produits des contrats en cours au 31/12/12 : 2 957 milliers d'euros.
- Coûts encourus au titre de ces contrats sur l'exercice 2012 : 2 537 milliers d'euros.
- Montant brut dû par les clients pour les travaux de ces contrats en tant qu'actifs au 31/12/12 : 1 008 milliers d'euros.

NOTE V - ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Marchandises (y compris variation de stocks)	(22 680)	(18 402)
Matières premières (y compris variation de stocks)	(41 320)	(40 271)
Autres achats et charges externes	(47 894)	(45 207)
TOTAL	(111 894)	(103 880)

NOTE VI - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	2012	2011
Rémunérations	(39 877)	(36 160)
Charges sociales	(15 224)	(13 293)
Participations	(1 008)	(1 251)
Indemnités de fin de carrière	(181)	(346)
TOTAL	(56 289)	(51 050)

NOTE VII - AUTRES CHARGES DE L'ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2012	2011
Concessions de brevets	(120)	(111)
Pertes sur créances irrécouvrables	(220)	(397)
Charges diverses de gestion courante	100	(44)
TOTAL	(240)	(552)

NOTE VIII - IMPÔTS ET TAXES

(en milliers d'euros)	2012	2011
CET	(1 569)	(1 459)
Impôts fonciers	(608)	(479)
Formation professionnelle	(386)	(349)
Taxe d'apprentissage	(238)	(215)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(345)	(312)
Autres taxes	(445)	(444)
TOTAL	(3 590)	(3 258)

NOTE IX - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Immobilisations incorporelles	(331)	(366)
Immobilisations corporelles	(5 921)	(5 241)
TOTAL	(6 252)	(5 607)

NOTE X - DOTATIONS/REPRISES DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dotations de l'exercice	(900)	(434)
Sur stocks et en-cours	(419)	(157)
Sur comptes clients	(299)	(164)
Pour risques et charges	(182)	(113)
Reprises sur l'exercice	424	835
Sur stocks et en-cours	222	261
Sur comptes clients	112	311
Pour risques et charges	90	263
TOTAL	(476)	401

NOTE XI - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Résultat de cessions d'actifs	(174)	(7)
Autres	194	-
TOTAL	20	(7)

NOTE XII - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	2012	2011
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	338	1 214
Frais financiers sur emprunts	(1 074)	(991)
Frais financiers sur découverts bancaires	(276)	(317)
Autres	-	-
TOTAL	(1 012)	(94)

⁽¹⁾ En 2011, les escomptes fournisseurs ont été retraités en produits de trésorerie et équivalent de trésorerie alors qu'ils apparaissent en réduction des achats consommés en 2012. À titre de comparaison, le total des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie en 2011 aurait représenté 344 milliers d'euros.

NOTE XIII - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Différences de change	82	(80)
Autres	(97)	(159)
TOTAL	(15)	(239)

NOTE XIV - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**(1) VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Impôts exigibles	(4 075)	(4 367)
Impôts différés	131	335
TOTAL	(3 944)	(4 032)

(2) RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2012	2011
Charge d'impôt théorique (*)	(3 418)	(4 175)
Variation des impôts différés	131	337
Différences permanentes	(58)	(72)
Différences temporaires	21	(14)
Utilisation des déficits antérieurs	-	-
Effet des différences de taux d'imposition	(3)	24
Effet des résultats des sociétés déficitaires	(704)	(211)
Autres variations	87	79
Charge d'impôt consolidée	(3 944)	(4 032)

(*) Calculée sur la base du résultat net avant impôt en fonction du taux légal applicable en France.

NOTE XV - RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Néant.

NOTE XVI - INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	2012	2011
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	3	3
S.A. POUJOLAT BELGIQUE	-	-
S.A. POUJOLAT BELUX	18	23
POUJOLAT BV	(14)	(1)
POUJOLAT BACA	(29)	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES	26	(26)
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	-	(2)
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	(366)	(119)
S.A.S. BOIS-FACTORY 42	(21)	(5)
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	(12)	9
S.A.S. MCC2I FRANCE	(3)	-
TOTAL	(398)	(118)

NOTE XVII - RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION

Les actions retenues pour le calcul sont les actions ordinaires. Les résultats par catégories d'actions sont les suivants :

	2012			2011		
	Actions ordinaires	Auto-contrôle	TOTAL	Actions ordinaires	Auto-contrôle	TOTAL
Nombre d'actions émises	1 924 992	34 008	1 959 000	481 248	8 502	489 750
Résultat par action (en euros)	3,14	-	-	16,91	-	-

Compte tenu de la multiplication par quatre du volume d'actions composant le capital, le résultat net représente 3,14 euros par action au 31 décembre 2012 contre 16,91 euros par action sur l'exercice précédent.

Les titres d'auto-contrôle détenus par la Société sont imputés sur les réserves consolidées pour un montant de 222 milliers d'euros.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

NOTE XVIII - GOODWILL

(en milliers d'euros)	2012			2011		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
S.A. POUJOLAT	14	14	-	14	14	-
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	349	349	-	349	349	-
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	1 033	1 033	-	1 033	1 033	-
S.A.S. BEIRENS (*)	168	168	-	168	168	-
POUJOLAT UK Ltd	12	12	-	12	12	-
S.A. POUJOLAT BELUX (*)	71	71	-	71	71	-
POUJOLAT Sp. z o.o.	12	12	-	12	12	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES	899	-	899	899	-	899
POUJOLAT GmbH	410	-	410	410	-	410
S.A.S. MCC2I FRANCE	362	-	362	362	-	362
S.A.S BOIS-FACTORY 70	502	-	502	502	-	502
TOTAL	3 832	1 659	2 173	3 832	1 659	2 173

(*) Pour ces deux sociétés il s'agit d'un reclassement de fonds commerciaux acquis.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation, basés sur des plans d'activité retenus pour chacune des sociétés. Chaque entité juridique représentant une Unité Génératrice de Trésorerie, les écarts d'acquisition ont été testés au niveau de chaque société concernée.

Les tests de dépréciation réalisés en décembre 2012 pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs à 5 ans. Les hypothèses retenues pour ces tests sont basées sur des connaissances actuelles et peuvent être revues pour tenir compte de contextes temporaires défavorables, notamment économiques et climatiques.

Compte tenu des résultats historiques et des perspectives de développement retenues pour la valorisation des UGT et de la détermination de l'écart d'acquisition alloué à chacune d'elles, les tests réalisés en 2012, sur la base des hypothèses retenues, ont conclu à l'absence de nécessité de dépréciation des écarts d'acquisition immobilisés.

NOTE XIX - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	2012	2011
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	3 413	3 096
Variation de périmètre	-	8
Acquisitions	307	361
Sorties	(29)	(51)
Effets des variations de change	1	(1)
Valeur brute à la clôture de l'exercice	3 692	3 413
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(2 416)	(2 073)
Variation de périmètre	-	(8)
Dotations	(331)	(365)
Sorties	23	29
Effets des variations de change	(1)	1
Amortissements à la clôture de l'exercice	(2 725)	(2 416)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	997	1 023
Valeur nette à la clôture de l'exercice	967	997

L'ensemble de ces immobilisations est constitué de logiciels informatiques acquis, ayant une durée d'utilité déterminée. Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

NOTE XX - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012					2011				
	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. Ind	Immo en cours	Autres	TOTAL	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. ind	Immo en cours	Autres	TOTAL
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	46 811	44 674	7 047	5 519	104 051	34 494	37 140	3 105	4 866	79 605
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	324	-	111	435
Acquisitions	16 961	4 731	8 639	1 403	31 734	12 554	7 483	7 582	1 292	28 911
Affectations / Sorties	(2 376)	(333)	(15 687)	(1 363)	(19 758)	(233)	(176)	(3 639)	(733)	(4 781)
Effets des variations de change	1	91	1	15	108	(4)	(97)	(1)	(17)	(119)
Valeur brute à la clôture de l'exercice	61 397	49 169	-	5 574	116 135	46 811	44 674	7 047	5 519	104 051
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(15 001)	(30 776)	-	(2 932)	(48 709)	(13 593)	(27 506)	-	(2 515)	(43 614)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(208)	-	(73)	(281)
Dotations	(1 937)	(3 397)	-	(588)	(5 923)	(1 509)	(3 256)	-	(504)	(5 269)
Affectation / Sorties	311	197	-	648	1 156	99	138	-	154	391
Effets des variations de change	(1)	(58)	-	(6)	(64)	2	56	-	6	64
Amortissements à la clôture de l'exercice	(16 627)	(34 033)	-	(2 879)	(53 539)	(15 001)	(30 776)	-	(2 932)	(48 709)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	31 810	13 898	7 047	2 587	55 342	20 901	9 634	3 105	2 351	35 991
Valeur nette à la clôture de l'exercice	44 770	15 131	-	2 695	62 596	31 810	13 898	7 047	2 587	55 342

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur les éléments suivants :

- modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau de chaleur, éclairage,
- augmentation des capacités de stockage et d'expédition (en cours de finalisation),
- investissements relatifs à l'amélioration du process industriel,
- complément d'investissement dans l'unité de production BOIS-FACTORY 36 et démarrage des travaux d'adaptation du site BOIS-FACTORY 42.

NOTE XXI - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2012	2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs financiers	111	60
Autres créances à plus d'un an	1 023	927
TOTAL	1 134	987

Les autres créances à plus d'un an correspondent à des subventions à recevoir.

NOTE XXII - STOCKS ET EN-COURS

	2012			2011		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Matières premières	15 502	(368)	15 134	19 767	(148)	19 619
En-cours de production de biens	4 234	-	4 234	3 779	-	3 779
Produits intermédiaires et finis	7 225	(55)	7 170	7 409	(78)	7 331
Marchandises	13 101	(77)	13 024	11 882	(76)	11 806
TOTAL	40 062	(500)	39 562	42 837	(302)	42 535

NOTE XXIII - CLIENTS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Clients et comptes rattachés	48 137	46 818
<i>Dont en-cours commandes valorisés à l'avancement</i>	1 008	725
Provisions	(638)	(450)
TOTAL	47 499	46 368

Les créances échues au 31/12/12 représentent moins de 5 % du total des créances clients. La majorité correspondant à des créances échues depuis moins d'1 mois.

NOTE XXIV - AUTRES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	2012	2011
Personnel et organismes sociaux	166	184
Créances fiscales	4 417	4 630
Créances diverses	1 132	618
Charges constatées d'avance	1 037	1 154
TOTAL	6 753	6 586

NOTE XXV - AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Actifs financiers à moins d'un an	26	39
TOTAL	26	39

NOTE XXVI - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2012	2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie (ACTIF)	18 875	15 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie (PASSIF)	(20 894)	(21 441)
Trésorerie nette /tableau des flux de trésorerie	(2 019)	(6 255)

.....

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

NOTE XXVII - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

(1) DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	2012	2011
Capital de POUJOLAT S.A.	12 000	12 000
Réserve légale de POUJOLAT S.A.	1 200	1 200
Titres d'auto-contrôle	(222)	(222)
Autres réserves et résultat sociaux de POUJOLAT S.A.	41 821	37 958
Autres réserves et résultats consolidés	17 249	15 710
Réserves de conversion	167	111
Intérêts minoritaires	1 170	1 687
TOTAL	73 385	68 444

L'Assemblée Générale du 21 juin 2012 a décidé de remplacer les 489 750 actions composant le capital social par 1 959 000 actions, sans modification du montant du capital social.

Ainsi, le capital social est constitué de 1 959 000 actions, émises et entièrement libérées, au nominal de 6,13 euros.

(2) RÉSERVES DE CONVERSION

(en milliers d'euros)	2012	2011
TOTAL	167	111

(3) INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	2012	2011
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	30	27
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	1	1
S.A. POUJOLAT Belgique	27	47
S.A. POUJOLAT BELUX	99	152
POUJOLAT BV	26	67
POUJOLAT BACA	37	66
S.A.S. EURO ÉNERGIES	1 353	1 327
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	-	-
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	(486)	(119)
S.A.S. BOIS FACTORY 42	(26)	(5)
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	94	106
S.A.S. MCC21 FRANCE	15	19
TOTAL	1 170	1 687

À la clôture de l'exercice 2012, les 34 008 titres d'auto-contrôle détenus par POUJOLAT S.A. ont été imputés sur les réserves consolidées pour un montant de 222 milliers d'euros.

NOTE XXVIII - PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Engagement de retraite	Litiges	Autres	TOTAL
À l'ouverture de l'exercice 2012	2 125	394	153	2 672
Augmentation	552	182	-	734
Reprise des montants utilisés	45	89	147	281
Reprise des montants non utilisés	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
À la clôture de l'exercice 2012	2 632	487	6	3 125

Engagements de retraite :

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées
- mode d'acquisition : prorata temporis
- personnel concerné : ensemble des salariés
- âge de départ à la retraite : 65 ans (inchangé par rapport au 31 décembre 2011)
- taux d'actualisation : 2,50 % y compris inflation (3.30% au 31 décembre 2011)
- taux de progression des salaires : 2 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2011)
- taux moyen de charges sociales : 40 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2011)
- table de mortalité : tables prospectives par génération (inchangée par rapport au 31 décembre 2011)

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent dans la rubrique "Provision" pour leur montant brut.

La variation de l'engagement sur l'année a été analysée pour ressortir :

- d'une part, la variation liée à l'évolution des bases (salaires, effectif...), qui impacte le résultat de l'exercice,
- d'autre part, la variation due à l'évolution du taux d'actualisation, qui impacte les capitaux propres (conformément à l'IAS 19 révisée appliquée par anticipation).

(en milliers d'euros)	Brut	Impôt différé	NET
À l'ouverture de l'exercice 2011	1 754	584	1 170
Augmentations imputées au compte de résultat	351	118	234
Diminutions imputées au compte de résultat	5	2	3
Écarts actuariels	-	-	-
Variation de périmètre	25	8	17
À la clôture de l'exercice 2011	2 125	708	1 417
Augmentations imputées au compte de résultat	226	75	151
Diminutions imputées au compte de résultat	45	15	30
Écarts actuariels	326	109	217
Variation de périmètre	-	-	-
À la clôture de l'exercice 2012	2 632	877	1 755

Seules les sociétés françaises du Groupe sont concernées par les engagements de retraites.

NOTE XXIX - PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	2012					2011				
	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence variation de périmètre	Clôture exercice	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence sortie de périmètre	Clôture exercice
Passifs d'impôts différés	1 166	-	(917)	-	249	1 532	-	(380)	14	1 166

À titre exceptionnel aucun impôt différé n'a été constaté sur les déficits fiscaux des structures en phase de démarrage.

**NOTE XXX - AUTRES PASSIFS
NON COURANTS**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 631	28 365
Emprunts et dettes financières divers	443	939
Produits constatés d'avance à plus d'un an	1 709	1 849
TOTAL	31 783	31 153

Certains contrats d'emprunts souscrits font l'objet de covenants bancaires. Ces derniers portent notamment sur des ratios relatifs à la quote-part d'endettement moyen terme comparée aux fonds propres. Les équilibres de bilan actuels respectent très largement nos obligations au regard des dits covenants.
Échéances des autres passifs non courants, de 1 à 5 ans : 26 145 milliers d'euros et + de 5 ans : 5 638 milliers d'euros.

NOTE XXXI - FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Fournisseurs et comptes rattachés	18 859	17 232
TOTAL	18 859	17 232

95 % des échéances fournisseurs sont à moins de 60 jours.

NOTE XXXII - AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dettes fiscales et sociales	17 011	16 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 705	2 302
Produits constatés d'avance	638	615
Dettes diverses	1 326	559
TOTAL	20 680	19 953

NOTE XXXIII - AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
• emprunt à moins d'un an	9 486	7 794
• découvert bancaire	20 894	21 441
Dettes financières diverses à moins d'un an	1 124	358
TOTAL	31 504	29 593

.....

AUTRES INFORMATIONS

NOTE XXXIV - GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques tels que des risques d'approvisionnements, des risques de liquidités et de crédit.

Une vigilance particulière est apportée sur la sécurisation des approvisionnements matières et produits négociés nécessaires aux différentes activités de production ou de distribution du Groupe. La société mère dispose notamment d'une cellule d'achat "Groupe". Cette dernière permet de traiter des volumes permettant une meilleure fixation des prix, un suivi plus strict de la qualité des produits achetés, tout en surveillant particulièrement la solidité financière des contractants.

Le poste client fait l'objet d'une attention permanente et est sécurisé par ailleurs par une assurance crédit.

Un autre facteur de risque essentiel subsiste et porte sur les facultés de recours aux ressources de financement court terme et moyen terme. À cet effet, le Groupe travaille sur des sources de financement diversifiées. Le Groupe peut compter sur plus de quinze partenaires bancaires actifs et disposait au 31 Décembre 2012 de 46,3 millions d'euros de lignes court terme utilisables.

Le recours au financement moyen terme s'opère sur des durées courtes (5 à 7 ans), en privilégiant la négociation sur des taux fixes. La part de l'endettement net à taux fixe sur le total de la dette d'emprunt représentait 93 % au 31 décembre 2012.

NOTE XXXV - PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

(1) CONTENTIEUX SOCIAL

Des contentieux sociaux existants à la fin de l'exercice ont fait l'objet de provisions et figurent pour un montant global de 350 milliers d'euros.

(2) DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un Droit Individuel de Formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2012 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de Droit Individuel à la Formation s'élève à 89 483 heures au 31 décembre 2012.

NOTE XXXVI - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

Dettes garanties par des sûretés réelles	9 107
Engagement au titre des contrats de location	2 877
Dont : à moins d'un an	1 411
à plus d'un an	1 466
Cautions données	9 705
Dont : à moins d'un an	1 116
à plus d'un an	8 589

**NOTE XXXVII - EFFECTIF AU 31/12/12
DES SOCIÉTÉS
CONSOLIDÉES**

Employés et cadres	467
Ouvriers	803
Force de vente	69
Intérimaires	23
TOTAL	1 362

**NOTE XXXVIII - TRANSACTIONS AVEC
LES PARTIES LIÉES**

Relations avec la société SOPREG Holding d'animation et actionnaire de POUJOLAT à hauteur de 43,1 % et qui fournit des prestations d'assistance gestion et refacture des frais :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Prestations facturées par SOPREG	372	384
Compte fournisseurs et autres dettes	41	40

Relations avec la société STAGE qui fournit des prestations de services et refacture des frais :

	2012	2011
Prestations facturées par la STAGE	122	93
Compte fournisseurs et autres dettes	24	10

Organes de Direction

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, la répartition est la suivante :

Organe de surveillance	111
Organe de direction	552

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires.

Outre les avantages à court terme, la rémunération des dirigeants ne concerne pas les autres catégories prévues par l'IAS 24 révisée.

**NOTE XXXIX - FRAIS DE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT**

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice 2012, elles s'élèvent à 958 milliers d'euros.

**NOTE XL – INFORMATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

La Société est soumise à un contrôle rigoureux de ses installations industrielles qui aboutit à la délivrance d'une autorisation d'exploiter. L'activité de la Société génère de faibles impacts sur l'environnement et toutes les mesures sont prises afin d'en assurer une préservation optimale.

Au titre de l'exercice 2012, les dépenses suivantes ont été engagées :

(en milliers d'euros)	Charges	Dépenses capitalisées	Total
Enlèvement et retraitement des déchets	298	-	298
Accompagnement de projets environnementaux	22	-	22
Enlèvement et retraitement des eaux et hydrocarbures	16	-	16
Participation aux éco-labels	14	-	14
Amélioration du système de management de la qualité	10	-	10
Audit de suivi certification ISO 14001	3	-	3
TOTAL	363	-	363

L'exploitation actuelle des installations n'ayant pas d'impact significatif sur l'environnement; aucun sinistre n'étant survenu, il n'a pas été constaté de passif environnemental.

**NOTE XLI – INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES
DES CONTRÔLEURS LÉGAUX (art L820-3)**

(en milliers d'euros)	GRUPE Y AUDIT		CHARRIER BILLON CONSULTANTS		GF Audit	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Émetteur						
• Examen des comptes	53	61	50	39	-	-
• Autres diligences, prestations	-	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement						
• Examen des comptes	100	86	-	-	4	4
• Autres diligences, prestations	-	-	-	-	-	-
TOTAL	153	147	50	39	4	4

(en milliers d'euros)	GAMET AUDIT		LOHR & COMPANY		Chris Collins FCCA	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Émetteur						
• Examen des comptes	-	-	-	-	-	-
• Autres diligences, prestations	-	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement						
• Examen des comptes	4	4	16	16	14	17
• Autres diligences, prestations	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4	4	16	16	14	17

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG (Belgique)	
	2012	2011
Émetteur		
• Examen des comptes	-	-
• Autres diligences, prestations	-	-
Filiales intégrées globalement		
• Examen des comptes	12	12
• Autres diligences, prestations	-	-
TOTAL	12	12

NOTE XLII - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

POUJOLAT a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

POUJOLAT S.A.

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2012

A - COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	2012 Export	TOTAL	2011 TOTAL
Ventes de marchandises	38 769	1 586	40 356	34 499
Production vendue de biens	79 374	4 471	83 845	87 333
Production vendue de services	2 794	435	3 230	2 989
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	120 937	6 493	127 430	124 821
Production stockée			(38)	188
Production immobilisée			26	-
Subventions d'exploitation			11	42
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			1 156	1 292
Autres produits			2	2
Produits d'exploitation (I)			128 587	126 345
Achats de marchandises			27 016	23 553
Variation de stocks de marchandises			(650)	(547)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 054	26 832
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements			3 061	(3 370)
Autres achats et charges externes			31 738	31 447
Impôts, taxes et versements assimilés			2 188	2 144
Salaires et traitements			24 202	23 134
Charges sociales			9 357	8 491
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 492	3 515
Dotations aux amortissements sur charges à étaler			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			325	87
Dotations aux provisions pour risques et charges			100	-
Autres charges			238	212
Charges d'exploitation (II)			120 122	115 499
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 465	10 846

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
Produits financiers sur participations et autres valeurs mobilières	6	31
Autres intérêts et produits assimilés	826	927
Reprise sur provisions et transferts de charges	-	52
Différences positives de change	31	42
Produits nets sur cessions	-	-
Produits financiers (III)	863	1 053
Dotations financières, amortissements et provisions	252	160
Intérêts et charges assimilées	1 015	1 092
Différences négatives de change	6	25
Charges financières nettes sur autres valeurs mobilières	-	-
Charges financières (IV)	1 273	1 277
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	(409)	(225)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	8 056	10 621
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48	39
Produits exceptionnels sur opérations en capital	114	385
Reprises sur provisions et transferts de charges	274	81
Produits exceptionnels (V)	436	505
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	823	857
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	304	330
Charges exceptionnelles (VI)	1 132	1 260
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(697)	(755)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)	567	863
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 217	2 981
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	129 886	127 903
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	125 311	121 879
BÉNÉFICE	4 575	6 023

B - BILAN

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2012			2011
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
• Frais d'établissement	-	-	-	-
• Concessions, licences, brevets	2 774	2 123	651	623
• Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
• Terrains	4 574	534	4 041	3 721
• Constructions	34 673	11 148	23 525	12 346
• Instal. techniques, mat.& outill. industriels	29 368	24 009	5 358	5 635
• Autres immobilisations corporelles	2 817	1 546	1 271	709
• Immobilisations en cours	1 682	-	1 682	6 815
• Avances et acomptes	139	-	139	44
Immobilisations financières				
• Participations	16 263	110	16 153	15 554
• Créances rattachées à des participations	1 483	-	1 483	1 774
• Autres titres immobilisés	6	-	6	6
• Prêts	3	-	3	3
• Autres immobilisations financières	282	-	282	244
ACTIF IMMOBILISÉ	94 066	39 469	54 596	47 475
Stocks en-cours				
• Matières premières et approvisionnements	7 237	208	7 029	10 253
• En-cours de production de biens	3 213	-	3 213	3 204
• Produits intermédiaires et finis	5 137	37	5 100	5 115
• Marchandises	5 979	41	5 938	5 265
• Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
• Clients et comptes rattachés	30 129	115	30 014	31 839
• Autres créances	10 933	300	10 633	8 574
Valeurs mobilières de placement	12 000	-	12 000	9 000
Disponibilités	495	-	495	266
Comptes de régularisation				
• Charges constatées d'avance	705	-	705	825
ACTIF CIRCULANT	75 828	701	75 128	74 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	212	-	212	211
TOTAL ACTIF	170 106	40 170	129 936	122 028

PASSIF (en milliers d'euros)	2012	2011
Capital social	12 000	12 000
Primes d'émission	-	-
Réserves		
• Réserves légales	1 200	1 200
• Réserves réglementées	-	-
• Autres réserves	36 630	31 880
Report à nouveau	29	55
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 575	6 023
Subventions d'investissement	622	666
Provisions réglementées	4 456	4 197
CAPITAUX PROPRES	59 511	56 021
Provisions pour risques	562	460
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	562	460
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ⁽²⁾	33 115	34 692
Emprunts et dettes financières divers	10 789	5 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 287	14 882
Dettes fiscales et sociales	8 972	8 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 278	1 585
Autres dettes	422	242
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES ⁽¹⁾	69 863	65 547
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF	-	-
TOTAL PASSIF	129 936	122 028
⁽¹⁾ dont à plus d'un an	20 956	18 298
dont à moins d'un an	48 907	47 249
⁽²⁾ dont financement bancaire court terme et soldes créditeurs de banques	5 157	11 002

C - ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître :

- un total bilan de 129 936 milliers d'euros,
- un résultat net de 4 575 milliers d'euros.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22 mars 2013 par les dirigeants de la Société.

I - Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

II - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

(1) Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les immeubles font l'objet d'une décomposition. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée estimée.

Une partie des éléments du poste "Matériels et Outillages" est amortie selon le mode dégressif, considéré comme l'amortissement économique de ces éléments.

Les durées d'utilisation retenues par la Société sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	4 à 10 ans
Constructions (gros œuvre)	40 ans
Constructions (installations générales)	10 à 15 ans
Agencements et aménagements	5 à 15 ans
Installations tech., mat. et outillages	3 à 12 ans
Matériels de transport	4 à 8 ans
Matériels informatiques	3 à 10 ans
Mobilier et matériels de bureau	10 à 12 ans

Au cours de l'exercice 2012 la Société a comptabilisé au titre des dotations et reprises d'amortissements dérogatoires un montant net de 259 milliers d'euros :

Dotation	304 milliers d'euros
Reprise	45 milliers d'euros

(2) Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan sur la base de leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

Les titres font l'objet d'une évaluation à partir de la valeur d'utilité qu'ils représentent ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Cette règle s'applique pour l'ensemble des titres à l'exception de ceux acquis au cours de l'exercice.

Par ailleurs, les frais d'acquisition donnent lieu à un étalement fiscal sur 5 ans par le biais d'un retraitement extra-comptable.

(3) Créances rattachées aux participations

Les créances rattachées aux participations ont été portées en immobilisations financières pour la partie supérieure à 60 jours, soit 1 483 milliers d'euros et en comptes clients pour la part inférieure à 60 jours soit 4 019 milliers d'euros.

Les autres créances rattachées s'élèvent à 7 789 milliers d'euros.

(4) Autres immobilisations financières

Les titres de la Société sont cotés sur Alternext depuis le 24 juin 2010. Contrairement à Euronext, Alternext n'est pas un marché réglementé mais un système multilatéral de négociation.

L'Assemblée Générale du 21 juin 2012 a décidé la division par 4 de la valeur nominale de l'action POUJOLAT. La division par 4 a été réalisée le 10 septembre 2012 à l'ouverture du marché. Les détenteurs d'actions POUJOLAT se sont donc vus attribuer automatiquement 4 actions nouvelles pour une ancienne.

Nombre d'actions :

À l'ouverture	8 502
Augmentation	34 008
Réduction	8 502
À la clôture	34 008

Par autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999, la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions. Elles figurent à l'actif du bilan pour un montant de 222 milliers d'euros au 31 décembre 2012, pour un cours moyen de 6,52 euros par action. À la clôture de l'exercice, le cours de l'action était de 31,96 euros.

(5) Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré trimestriel. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués sur la base d'un coût complet. Cette valeur est plafonnée, en tout état de cause, au prix de vente net déduction faite des frais de commercialisation et du résultat brut.

Une provision est constituée lorsque, à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations ainsi calculées entraînent au 31 décembre 2012 une dotation de 214 milliers d'euros et une reprise de 107 milliers d'euros.

(6) Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 décembre 2012. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change.

(7) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire CERIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2012, ils s'élèvent à 875 milliers d'euros.

(8) Production d'immobilisations

La production d'immobilisations est valorisée par addition des coûts d'achat et de main-d'œuvre, ce dernier étant majoré d'un coefficient de frais généraux.

Au cours de l'exercice 2012, il y a eu 26 milliers d'euros de production immobilisée qui correspondent à des conduits fabriqués pour l'agencement de l'Académie.

III - TITRES COMPOSANT LE CAPITAL

L'Assemblée Générale du 21 juin 2012 a décidé la division par 4 de la valeur nominale de l'action POUJOLAT afin de fluidifier les échanges et de rendre le titre POUJOLAT plus accessible.

La division par 4 a été réalisée le 10 septembre 2012 à l'ouverture du marché. Les détenteurs d'actions POUJOLAT se sont donc vu attribuer automatiquement 4 actions nouvelles pour une ancienne.

Les droits antérieurs rattachés aux actions n'ont pas modifiés, notamment le bénéfice du droit de vote double pour toute action gérée au nominatif pur depuis plus de 24 mois.

Le nombre d'actions POUJOLAT en circulation sur ALTERNEXT Paris est ainsi porté de 489 750 à 1 959 000.

(en euros)	Nombre de Titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	489 750	24,50	12 000 000
Émis	1 959 000	6,125	12 000 000
Remboursés	489 750	24,50	12 000 000
À la clôture	1 959 000	6,125	12 000 000

IV - VENTILATION DE L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2012	
Cadres et assimilés	70
Employés	102
Ouvriers	453
Force de vente	56
Techniciens et maîtrise	65
TOTAL	746

V - RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

Pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, la répartition est la suivante :	
Organe de surveillance	111
Organe de direction	552

VI - INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Elles sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie des Deux-Sèvres et, le cas échéant, conformément à la Convention Collective des VRP.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

Personnel concerné	Ensemble des salariés
Méthode de calcul utilisée	Prospective
Âge de départ	65 ans
Taux de turnover	2 %
Taux de progression des salaires	2 %
Taux d'évolution estimé du PASS	2 %
Taux moyen de charges sociales	4,40 %
Taux de rémunération	2,50 %
	(3,30 % au 31/12/2011)

Table de mortalité :	TH00-02 pour les hommes
	TF00-02 pour les femmes

La dette actuarielle s'élève à 1 808 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Les indemnités de fin de carrière ont augmenté par rapport à 2011 de 378 milliers d'euros dont 225 milliers d'euros d'écart dû à l'évolution du taux d'actualisation.

VII - DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2012 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 61 303 heures au 31 décembre 2012.

VIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

Dettes de la Société garanties par des sûretés réelles	2 807
Cautions données pour le compte de sociétés liées	8 931
Autres cautions données	-
Engagement au titre des contrats de locations	1 838
dont : à moins de un an	956
à plus de un an	882
Cautions reçues	502

IX - RÉSULTAT FINANCIER

Il se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Charges	Produits
Provisions	252	-
Intérêts et assimilés	1 015	832
Différence de change	6	31
TOTAL	1 273	863

X - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Charges	Produits
Opérations sur éléments d'actifs	102	67
Amortissements dérogatoires	304	45
Sortie QUALITY BUCHES ⁽¹⁾	229	229
Subv., abandons de créances ⁽²⁾	490	44
Divers	7	50
TOTAL	1 132	435

⁽¹⁾ Les reprises de provision relatives à la cession des parts de la société QUALITY BUCHES ont impacté le résultat exceptionnel car il ne s'agit pas d'une opération courante.

Ainsi, la présentation du résultat courant et du résultat exceptionnel ne fait pas apparaître de déséquilibre.

⁽²⁾ Les abandons de créances ont été consentis au profit de POUJOLAT BACA pour 70 milliers d'euros, au profit de POUJOLAT UK pour 350 milliers d'euros et au profit de SOLAIRES-ÉNERGIES pour 70 milliers d'euros. Ils ne comportent pas de clause de retour à meilleure fortune.

XI - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société ne fait pas partie d'un groupe intégré fiscalement. Son résultat fiscal ressort à 6 794 820 euros.

(en milliers d'euros)	Brut	IS	Net
Résultat courant avant impôt	8 056	2 754	5 302
Résultat exceptionnel	(697)	(240)	(457)
Participation des salariés aux résultats	(567)	(297)	(270)
Résultat net	6 792	2 217	4 575

XII - AUTRES INFORMATIONS

(en milliers d'euros)

• Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Intérêts sur créances	1
Clients et comptes rattachés	
Clients, factures à établir	167
Autres créances	
Fournisseurs, avoirs à recevoir	60
Subventions à recevoir	333
Autres produits à recevoir	188
Trésorerie	
Intérêts courus à recevoir	205
• Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	
Intérêts courus	57
Emprunts et dettes financières diverses	58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs, factures non parvenues	5 745
Dettes fiscales et sociales	
Provision sur congés payés	2 591
Provision sur participation	473
Autres salaires et charges à payer	2 467
État, charges à payer	740
Autres dettes	
Clients, avoirs à établir	419
Divers charges à payer	3
• Transferts de charges	Montant
<i>Ils figurent pour un montant de 984 milliers d'euros et concernent principalement :</i>	
Indemnités sociales et d'assurances	521
Remboursements de formations	204
Remboursements SFAC et sinistres	95
Contrats aidés	7
Divers	157
• Informations sectorielles	Montant
<i>La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :</i>	
France	120 937
Export	6 493
TOTAL	127 430

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES.

POUJOLAT est une entreprise dite Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisations et à déclarations. Nous devons alors mettre en œuvre notre procédure de « surveillance et mesurage » en adéquation avec notre Arrêté Préfectoral donnant ainsi un cadre réglementaire à notre activité. Nos impacts sur l'environnement, bien que faibles, sont connus et maîtrisés.

Au titre de l'exercice 2012, les dépenses suivantes ont été engagées :	
Enlèvement et traitement des déchets	248
Analyses sur les rejets d'eaux et atmosphériques	10
Accompagnement aux projets environnementaux	22
Participation aux éco-labels(Eco-emballage et Eco-Système)	14
Audit de suivi de la Certification ISO 14001	3
TOTAL	297

En phase avec notre situation administrative nous avons mis en place un système de management intégré en qualité-sécurité-environnement. Notre certification ISO 14001 a été surveillée en juin 2012 lors d'un audit tierce partie (Bureau Veritas Certification). Chaque année se déroule un audit de suivi (partiel) et tous les 3 ans un audit de renouvellement (complet).

Cet engagement fort et citoyen vis-à-vis de l'environnement se traduit par :

- un respect strict de la réglementation en vigueur (française et européenne) avec la mise en place d'une veille réglementaire régulière selon une procédure écrite,
- la définition et l'application d'une politique de prévention des risques et de réduction de ses impacts environnementaux (plan de management environnemental),
- la recherche permanente de réduction des consommations en énergies fossiles en favorisant l'emploi d'énergies renouvelables,
- une maîtrise opérationnelle de toute l'activité industrielle soutenue par un système d'amélioration continue certifié.

En 2012, nous avons prolongé notre projet d'amélioration de notre système de management environnemental engagé en 2011 qui a été orienté par:

- La réalisation du Bilan Carbone allant ainsi au-delà de la réglementation qui nous imposait la réalisation de notre bilan des gaz à effets de serre,
- L'analyse du risque chimique dans toute l'organisation et la mise en place d'une organisation adaptée,
- La mise à jour de notre analyse environnementale permettant ainsi de renforcer :
 - notre maîtrise opérationnelle,
 - l'implication de chacun dans le cadre de son périmètre.

XIII - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Poujolat a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions, mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 563	239	-	28	2 774
Immobilisations incorporelles	2 563	239	-	28	2 774
Terrains	4 186	389	-	-	4 575
Constructions sur sol propre	17 864	10 526	-	-	28 390
Installations générales, agenc., aménag.	4 429	1 885	-	31	6 283
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 010	1 516	-	158	29 368
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	74	-	-	74
Matériel de transport	256	99	-	122	233
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 010	627	-	178	2 459
Emballages récupérables et divers	-	52	-	-	52
Immobilisations corporelles en cours	6 815	5 245	10 378	-	1 682
Avances et acomptes	44	139	44	-	139
Immobilisations corporelles	63 613	20 552	10 422	489	73 254
Participations	17 395	408	-	57	17 746
Autres titres immobilisés	6	-	-	-	6
Prêts et autres immobilisations financières	248	50	-	13	285
Immobilisations financières	17 649	458	-	70	18 037
TOTAL GÉNÉRAL	83 825	21 249	10 422	587	94 065

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur la modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau chaleur, éclairage.

Les investissements visant à augmenter les capacités de stockage et d'expédition ont également débuté au cours de l'exercice.

Les investissements relatifs à l'amélioration du process industriel se poursuivent.

L'augmentation des participations financières correspond principalement à l'augmentation de capital dans POUJOLAT GmbH puis à l'augmentation des participations dans POUJOLAT Belgique et POUJOLAT BV

Ainsi, le pourcentage de détention de POUJOLAT BV est porté à 90 % et celui de POUJOLAT Belgique à 98.18 %.

Au titre de l'exercice, il a été comptabilisé une provision technique sur les titres de Poujoulat Sp. z o.o. à hauteur de 100 milliers d'euros.

AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augment. dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortis	Montant à la fin de l'exercice	Amortis. linéaire	Amortis. dégressif	Amortis. dérogatoire Dotations Reprises
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 940	205	22	2 123	205	-	31
Immobilisations incorporelles	1 940	205	22	2 123	205	-	31
Terrains	465	69	-	534	69	-	3
Constructions sur sol propre	7 341	898	-	8 239	898	-	245
Installations générales, agenc., aménag.	2 606	314	11	2 909	314	-	41
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	22 374	1 759	124	24 009	171	1 588	13
Installations générales, agenc. et aménag. divers	-	7	-	7	7	-	-
Matériel de transport	85	62	81	66	62	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 472	168	178	1 462	168	-	2
Emballages récupérables et divers	-	10	-	10	10	-	-
Immobilisations corporelles	34 343	3 287	394	37 236	1 699	1 588	304
TOTAL GÉNÉRAL	36 283	3 492	416	39 359	1 904	1 588	304

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Valeur brute d'origine	Amortis. pratiques	Frais de cession	Valeur résiduelle	Prix de vente	+/- valeur	
						court terme	long terme
Logiciels	28	22	-	6	-	(6)	-
A.A.I. des Constructions	31	11	-	20	-	(20)	-
Matériel industriel	158	124	-	34	12	(22)	-
Matériel de transport	122	81	-	41	55	14	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	178	177	-	1	-	(1)	-
TOTAL GÉNÉRAL	517	415	-	102	67	(35)	-

ÉTAT DES STOCKS

Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité avec le montant des dépréciations par catégorie :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes 31/12/2012	Provision début exercice	Dotation	Reprise	Provision fin exercice	Montants nets 31/12/2012
Matières premières	7 237	45	167	4	208	7 029
Produits en-cours	3 213	-	-	-	-	3 213
Produits finis	5 137	69	36	68	37	5 100
Stocks négociés	5 979	64	12	35	41	5 938
TOTAL	21 566	178	214	107	286	21 280

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
• Créances rattachées à des participations	1 483	1 483	-
• Prêts ⁽¹⁾	3	3	-
• Autres immobilisations financières	282	-	282
De l'actif circulant			
• Clients douteux ou litigieux	78	78	-
• Autres créances clients	30 051	30 051	-
• Personnel et comptes rattachés	73	73	-
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
• Impôts sur les bénéfices	939	939	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	1 264	1 264	-
• Divers collectivités publiques	333	200	133
• Groupe et associés	8 089	8 089	-
• Débiteurs divers	235	235	-
• Charges constatées d'avance	705	705	-
TOTAL	43 535	43 120	415
⁽¹⁾ Prêts accordés	0		
Remboursements obtenus	-		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
• Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
• Amortissements dérogatoires	4 197	304	45	4 456
• Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				
• Provisions pour litiges	-	-	-	-
• Provisions pour pertes de change	210	2	-	212
• Autres provisions pour risques et charges	250	100	-	350
Provisions pour dépréciation				
• Sur immobilisations financières	67	100	57	110
• Sur stocks et en-cours	178	214	107	285
• Sur comptes clients	69	111	65	115
• Autres provisions pour dépréciation	322	150	172	300
TOTAL	5 293	981	446	5 828
Dotations et reprises				
• D'exploitation	-	425	172	-
• Financières	-	252	-	-
• Exceptionnelles	-	304	274	-

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
• à 1 an maximum à l'origine	5 157	5 157	-	-
• à plus de 1 an à l'origine ⁽¹⁾	27 958	7 308	17 661	2 989
Emprunts et dettes financières divers⁽¹⁾⁽²⁾	809	503	306	-
Fournisseurs et comptes rattachés	15 287	15 287	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 404	4 404	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 134	3 134	-	-
État : impôts sur les bénéfices	22	22	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	630	630	-	-
État : autres impôts, taxes et assimilés	782	782	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 278	1 278	-	-
Groupe et associés⁽²⁾	9 980	9 980	-	-
Autres dettes	422	422	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	69 863	48 907	17 967	2 989
⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 837			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 570			
⁽²⁾ Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES*(en milliers d'euros)*

Postes	2012	2011
Participations	16 245	15 544
Créances rattachées à des participations	1 483	1 774
Créances clients et comptes rattachés	4 030	3 692
Autres créances	7 789	6 010
Comptes fournisseurs et comptes rattachés	4 251	4 863
Autres dettes	9 980	4 078
Autres produits financiers	60	65
Charges financières	54	78
Charges exceptionnelles	490	380

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES*(en milliers d'euros)*

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	56 021
Distribution de dividendes	(1 322)
Dividendes sur propres actions	23
Subvention d'investissement	(45)
Provisions réglementées	259
Résultat net comptable de l'exercice	4 575
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	59 511

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)	2012	2011
Emplois		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1 299	1 299
Acquisitions :		
• d'immobilisations incorporelles	239	197
• d'immobilisations corporelles	10 131	10 006
• d'immobilisations financières	445	2 610
Diminution des dettes financières à plus d'un an	6 570	5 879
Variations des comptes courants	-	4 060
TOTAL EMPLOIS	18 684	24 051
Ressources		
Capacité d'autofinancement nette	8 649	9 531
Cessions :		
• d'immobilisations incorporelles	-	-
• d'immobilisations corporelles	67	180
• ou réductions d'immobilisations financières	-	-
Augmentation nette des capitaux propres	-	-
Variations des comptes courants	4 247	-
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	10 611	8 398
TOTAL RESSOURCES	23 575	18 109
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	4 891	(5 942)

(en milliers d'euros)	2012		2011	
	Dégagement	Besoin	Dégagement	Besoin
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	2 450	-	-	4 105
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Comptes clients et comptes rattachés	1 780	-	-	118
Autres créances	-	429	-	716
Comptes de régularisation	119	-	-	281
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	405	-	2 537	-
Dettes fiscales et sociales	-	15	69	-
Autres dettes	-	127	1 399	-
Comptes de régularisation	-	-	-	-
TOTAUX	4 754	571	4 005	5 220
I – Besoins en fonds de roulement	4 183	-	-	1 215
II - Variation nette trésorerie	-	9 074	7 157	-
Variation du fonds de roulement net global	-	4 891	5 942	-

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (en milliers d'euros)

RUBRIQUES	2012	%	2011	%
Ventes de marchandises	40 356	100	34 499	100
- Coût d'achat des marchandises	26 367	65	23 006	67
MARGE COMMERCIALE	13 989	35	11 493	33
Production vendue	87 075	68	90 321	72
+ Production stockée	9	-	294	-
- Destockage de production	47	-	106	-
+ Production immobilisée	26	-	-	-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	87 062	68	90 509	72
PRODUCTION + VENTES	127 418	100	125 009	100
- Coût d'achat des marchandises	26 367	20	23 006	18
- Consommation en provenance de tiers	53 853	42	54 909	44
VALEUR AJOUTÉE	47 198	37	47 094	38
+ Subventions d'exploitation	11	-	42	-
- Impôts et taxes	2 188	2	2 144	2
- Charges de personnel	33 559	26	31 626	25
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 462	9	13 365	11
+ Reprises, transfert charges	1 156	1	1 292	1
+ Autres produits	2	-	2	-
- Amortissements, dépréciations, provisions	4 017	3	3 602	3
- Autres charges	238	-	212	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 365	7	10 846	9
+ Quote-part opérations en commun	-	-	-	-
+ Produits financiers	863	1	1 053	1
- Quote-part opérations en commun	-	-	-	-
- Charges financières	1 173	1	1 277	1
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	8 056	6	10 621	9
Produits exceptionnels	436	-	505	-
- Charges exceptionnelles	1 132	1	1 260	1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(697)	(1)	(755)	(1)
- Participation des salariés	567	-	863	1
- Impôt sur les bénéfices	2 217	2	2 981	2
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 575	4	6 023	5
Produits de cessions d'éléments d'actif	67	-	180	-
- Valeur comptable des éléments cédés	159	-	194	-
PLUS/MOINS VALUES SUR CESSIONS	(92)	-	(14)	-

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES au 31 décembre 2012 (en euros)

TITRES DE PARTICIPATION	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Sociétés françaises		
• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	1 449 971	-
• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	2 510 924	-
• S.A.S. BEIRENS	3 636 501	-
• S.A.S. EURO ÉNERGIES	3 524 451	-
• S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	48 500	-
• S.A. LES BOIS CHAUDS DU BERRY	8 010	-
• S.A.S. WHITE BEAR INTERNATIONAL	-	-
Sociétés étrangères		
• S.A. POUJOULAT (Belgique)	2 715 369	-
• POUJOULAT BV (Pays-Bas)	42 180	-
• POUJOULAT UK Ltd (Royaume-Uni)	415 300	-
• POUJOULAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 028 577	-
• POUJOULAT BACA (Turquie)	198 414	-
• POUJOULAT GmbH (Allemagne)	575 001	-
Autres Titres		
Actions propres	221 765	1 086 896

.....

D - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS *au 31 décembre 2012*

	Capital	Réserves et report avant affectation des résultats	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avance consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société mère au cours de l'exercice
	(1)	(2)	(1) + (2)	Brute	Nette						
(en euros)	Taux historique	Taux de clôture	Taux de clôture						Taux moyen	Taux de clôture	
Filiales											
S.A. POUJOLAT (Belgique)	1 325 000	78 268	1 403 268	98,18	2 715 369	2 715 369	-	-	0	(1 392)	-
POUJOLAT BV (Pays-Bas)	18 151	239 479	257 630	90	42 180	42 180	116 695	-	1 344 872	(81 675)	-
POUJOLAT GmbH (Allemagne)	600 000	(1 025 613)	(425 613)	100	575 001	575 001	1 799 874	1 531 169	6 122 134	251 689	-
POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)	422 894	(295 273)	127 621	98,74	415 300	415 300	1 588 132	-	4 509 745	30 451	-
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE											
885 550 285 (France - 42)	1 500 000	7 027 181	8 527 181	99,99	1 449 971	1 449 971	-	-	11 456 005	1 039 027	-
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT											
382 431 377 (France - 59)	1 350 000	7 691 214	9 041 216	99,62	2 510 924	2 510 924	-	-	22 979 306	976 891	-
S.A.S. BEIRENS											
343 261 129 (France - 36)	1 500 000	4 143 676	5 643 676	99,99	3 636 501	3 636 501	200 436	-	23 683 254	850 622	-
POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 141 512	(573 279)	568 233	100	1 128 577	1 028 577	250 554	350 000	3 124 713	(110 143)	-
POUJOLAT BACA (Turquie)	396 829	(439 741)	(42 912)	50	198 414	198 414	958 000	400 000	1 128 939	(59 957)	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES											
497 870 261 (France - 79)	705 000	5 636 488	6 341 488	78,70	3 524 451	3 524 451	1 253 866	3 000 000	20 685 265	118 399	-
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES											
522 684 919 (France - 79)	50 000	(65 838)	(15 838)	97	48 500	48 500	40	-	83 634	(8 676)	-

Rappel des cours de change au 31 décembre 2012 pour les pays hors zone euro :

Royaume-Uni : 1 GBP = 1,225 euro

Pologne : 1 PLN = 0,245 euro

Turquie : 1 TRY = 0,425 euro



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.



*Le Conseil de Surveillance
Fait à PARIS
Le 28 mars 2013*



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Quatre goodwill sont inscrits à l'actif pour un montant net global de 2 173 milliers d'euros. Ces valeurs font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note XVIII de l'annexe.
- L'annexe des comptes précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- La note XXVIII de l'annexe expose l'option retenue par le Groupe d'anticiper l'application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce choix se traduit par une diminution des capitaux propres d'un montant net d'impôt différé de 217 K€, correspondant aux écarts actuariels calculés sur les engagements de retraite. Le montant brut des engagements de retraite comptabilisés au 31 décembre 2012 s'élève à 2 632 K€.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 8 avril 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS

Jean-Yves BILLON

GROUPE Y Audit

Alain PÉROT






RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la Société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation. Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 8 avril 2013
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS
Jean-Yves BILLON

GROUPE Y Audit
Alain PÉROT




RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

1.1 - AVEC LA SOCIÉTÉ POUJOLAT BACA

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 21 décembre 2012

• **Personne concernée** : Monsieur Frédéric COIRIER

• **Nature et objet** :

Subvention et renonciation à la rémunération des intérêts sur avance de trésorerie.

• **Modalités** :

Votre Société a accordé une subvention de 70 000 euros à la société POUJOLAT BACA.

Votre Société a renoncé à la rémunération des avances de trésorerie pour 4 681 euros.

1.2 - AVEC LA SOCIÉTÉ POUJOLAT UK

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 21 décembre 2012

• **Personne concernée** : Monsieur Frédéric COIRIER

• **Nature et objet** :

Subvention et renonciation à la rémunération des intérêts sur avance de trésorerie.

• **Modalités** :

Votre Société a accordé une subvention de 350 000 euros à la société POUJOLAT UK.

Votre Société a renoncé à la rémunération des avances de trésorerie pour 11 576 euros.

1.3 - AVEC LA SOCIÉTÉ SOLAIRES-ÉNERGIES

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 21 décembre 2012

• **Personnes concernées** :

- Monsieur Frédéric COIRIER

- Monsieur André PRUNIER

• **Nature et objet** : Subvention

• **Modalités** :

Votre Société a accordé une subvention de 70 000 euros à la société SOLAIRES-ÉNERGIES.

1.4 - AVEC LA SOCIÉTÉ POUJOLAT GMBH (ALLEMAGNE)

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 11 octobre 2012

• **Personne concernée** : Monsieur Frédéric COIRIER

• **Nature et objet** :

Rachat du bâtiment industriel POUJOLAT GmbH (Allemagne)

• **Modalités** :

En date du 6 décembre 2012, votre Société a racheté le bâtiment industriel de sa filiale POUJOLAT GmbH (Allemagne) d'une surface de 4 461 m² sur un terrain de 11 407 m² situé à Johann-Philipp-Rais-Str. 6 55469 SIMMERN (Allemagne) pour un prix de 2 000 000 euros hors taxes auquel s'ajoutent les frais d'acquisition.

1.5 - AVEC MONSIEUR YVES COIRIER

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 11 octobre 2012

• **Personne concernée** : Monsieur Frédéric COIRIER

• **Nature et objet** :

Rachat de titres de POUJOLAT Belgique

• **Modalités** :

Votre Société a acquis 52 actions POUJOLAT Belgique auprès de Monsieur Yves COIRIER, soit 0,49 % du capital au prix unitaire de 600 euros, soit un montant global de 31 200 euros.

1.6 - AVEC LA SOCIÉTÉ SOPREG

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 11 octobre 2012

• **Personne concernée :**

Monsieur Frédéric COIRIER

• **Nature et objet :**

Rachat de titres de POUJOLAT Belgique

• **Modalités :**

Votre Société a acquis 100 actions POUJOLAT Belgique auprès de la société SOPREG, soit 0,94 % du capital au prix unitaire de 600 euros, soit un montant global de 60 000 euros.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 - AVEC MONSIEUR YVES COIRIER

a) **Nature et objet :**

Location de bureau

• **Modalités :**

Monsieur Yves COIRIER loue à votre Société un bureau dont il est propriétaire, sis 7 rue Roy à PARIS (75008).

Les loyers versés au titre de l'exercice s'élèvent à 13 333 euros.

b) **Nature et objet :**

Rémunération du compte courant

• **Modalités :**

Le compte courant de Monsieur Yves COIRIER a été rémunéré au taux fiscalement déductible, soit 4,06 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La charge de l'exercice s'établit à 873 euros.

2.2 - AVEC LA SOCIÉTÉ SOPREG

• **Nature et objet :**

Assistance gestion et refacturation de frais.

• **Modalités :**

La société SOPREG a facturé à votre Société des prestations de services et des frais au titre de l'exercice pour un montant global hors taxes de 327 500 euros.

2.3 - AVEC LA SOCIÉTÉ STAGE

• **Nature et objet :**

Prestations de services et refacturation de frais.

• **Modalités :**

Les prestations STAGE ont été réévaluées à compter du 1^{er} janvier 2012, et l'autorisation a été donnée par le Conseil de Surveillance du 19 janvier 2012.

La société STAGE a facturé à votre Société des prestations de services et des frais au titre de l'exercice pour un montant global hors taxes de 121 552 euros.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 8 avril 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS

Jean-Yves BILLON



GROUPE Y Audit

Alain PÉROT



TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

du 14 juin 2013

I – DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 147 735 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 4 575 138,18 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 575 138,18 euros
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	28 668,27 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	4 603 806,45 euros
À titre de dividendes aux actionnaires	1 234 170,00 euros
Soit 0,63 euros par action	
Le solde	3 369 636,45 euros

Pour un montant de 3 350 000,00 euros au compte «autres réserves» et pour un montant de 19 636,45 euros au compte «report à nouveau».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 234 170,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires sont informés qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 juin 2013 déduction faite des prélèvements obligatoires et facultatifs.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2009 :

1 175 400,00 euros, soit 2,40 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % 1 175 400,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2010 :

1 322 325,00 euros, soit 2,70 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % 1 322 325,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2011 :

1 322 325,00 euros, soit 2,70 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % 1 322 325,00 euros

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance à la somme de 54 200 euros.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

II – DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la partie du rapport de gestion du Président relative au changement de la date de clôture, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social qui sera désormais le 31 mars de chaque année, et de prolonger de trois mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de quinze mois.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des statuts, qui est désormais libellé comme suit :

ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL

« Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} avril et finit le 31 mars. »

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CONTACTS

FRÉDÉRIC COIRIER

*Président du Directoire
Chairman of the Board*

PAR TÉLÉPHONE | BY PHONE

TEL. : +33 (0)1 45 22 86 31

FAX : +33 (0)1 43 87 89 91

PAR COURRIER | BY MAIL

S.A.S. SOPREG (HOLDING D'ANIMATION)

7, RUE ROY - 75008 PARIS

PAR INTERNET | BY INTERNET

FINANCE@POUJOLAT.FR

WWW.POUJOLAT.FR

POUJOLAT S.A.

CS 500 16, 79270 SAINT SYMPHORIEN

TEL. : +33 (0)5 49 04 40 40

FAX : +33 (0)5 49 04 40 00

WWW.POUJOLAT.FR

Certifié ISO 14001 certified

POUJOLAT est membre de | POUJOLAT is a member of



INFORMATION

Les actionnaires peuvent retrouver régulièrement le groupe POUJOLAT dans la presse économique et financière pour la communication des résultats semestriels, des résultats annuels et des chiffres d'affaires. Les communiqués de presse sont disponibles sur www.poujolat.fr

Shareholders can see the POUJOLAT group regularly in the business and financial newspapers with the communication of half-yearly income statements, annual income statements and turnover figures. Press releases are available on www.poujolat.fr

COMMISSAIRES AUX COMPTES | AUDITORS

*Membres de la Compagnie Régionale de Poitiers
Members of the Poitiers Regional Order*

ALAIN PÉROT | GROUPE Y AUDIT

*Société d'expertise comptable et
de Commissariat aux Comptes
Accounting Firm and Auditors*

TECHNOPOLE VENISE VERTE - B.P. 8421
AVENUE SALVADOR ALLENDE - VOIE EUCLIDE
79024 NIORT CEDEX 9

JEAN-YVES BILLON | CHARRIER-BILLON CONSULTANTS

*Société d'expertise comptable et
de Commissariat aux Comptes
Accounting Firm and Auditors*

39, RUE DENIS PAPIN - BP 81 830
LE CHÂTEAU D'OLONNE
85118 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX

*Tous droits réservés. Reproduction même partielle interdite sans autorisation de la société POUJOLAT S.A.
Les reproductions photographiques et les dessins techniques, bien que fidèles, ne peuvent être le reflet absolu de la réalité.
Édition mai 2013*

*All rights reserved. Reproduction of any part of this publication is prohibited without written consent.
Photographs and technical drawings, although faithfully reproduced, cannot be expected to reflect reality exactly.
Edition May 2013*